



DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

REUNION DU 4 JUILLET 2022

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : Mme Stéphanie GUISELAIN

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, Mme Valérie CUVILLIER, M. Bertrand PETIT, Mme Blandine DRAIN, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, M. François LEMAIRE, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Caroline MATRAT, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUCHCINSKI, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, M. Bruno COUSEIN, Mme Stéphanie GUISELAIN, M. Philippe FAIT, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Ludovic PAJOT.

Excusé(s) : M. Daniel MACIEJASZ, M. Jean-Marc TELLIER, M. Laurent DUPORGE, M. Sébastien CHOCHOIS, M. Pierre GEORGET, Mme Denise BOCQUILLET, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. Steeve BRIOIS.

Assistant également sans voix délibérative : Mme Emmanuelle LEVEUGLE, M. Jean-Louis COTTIGNY

Excusé(s) sans voix délibérative : M. Michel DAGBERT

**CONVENTION DE PARTENARIAT 2022-2023 POUR LE DISPOSITIF '
ORCHESTRE AU COLLÈGE '**

(N°2022-292)

La Commission Permanente du Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.3121-14, L.3121-14-1, L.3211-1 et L.3211-2 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.1111-4 ;

Vu le Code de l'Éducation et notamment son article L.216-2 ;

Vu la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 modifiée autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire ;

Vu la délibération n°2021-257 du Conseil départemental en date du 01/07/2021 « Délégation d'attributions à la Commission Permanente » ;

Vu la délibération n°2017-614 du Conseil départemental en date du 18/12/2017 « Schéma départemental des enseignements et des pratiques artistiques 2018-2020 » ;

Vu la délibération n°4 du Conseil départemental en date du 28/09/2015 « Schéma départemental de développement des enseignements artistiques - Programme d'activités

2015-2017 » ;

Vu la délibération n°2019-297 de la Commission Permanente en date du 03/09/2019 « Evolution du dispositif " orchestre au collège " » ;

Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

Vu l'avis de la 3^{ème} commission « Education, Culture, Sport et Citoyenneté » rendu lors de sa réunion en date du 21/06/2022 ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 :

De valider les conventions de partenariat type dans le cadre de l'opération « Orchestre au collège » pour l'année transitoire 2022-2023, dans les termes des projets type joints en annexe 1 (Département, 1 établissement d'enseignement artistique, 1 collège), annexe 2 (Département, 1 établissement d'enseignement artistique, 2 collèges) et annexe 3 (Département, 1 collège) à la présente délibération.

Article 2 :

D'autoriser le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, avec les structures partenaires reprises en annexe 4, les conventions de partenariat dans les termes des projets type joints en annexe 1, 2 et 3 à la présente délibération.

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 44 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrit) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix
--

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 4 juillet 2022

Pour le Président du Conseil départemental,
La Directrice Générale des Services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

Pôle réussites citoyennes

Direction des affaires culturelles

..... CONVENTION

Objet : Convention de partenariat dans le cadre de l'opération « Orchestre au collège »

Entre le Département du Pas-de-Calais, dont le siège est en l'Hôtel du Département rue Ferdinand Buisson 62018 Arras Cedex 9, représenté par Monsieur **Jean-Claude Leroy**, Président du Conseil départemental, dûment autorisé par délibération de la Commission Permanente en date du JJ mois AAAA

Ci-après désigné : "**le Département**",

D'une part,

- « **Structure** »,

dont le siège est situé « adresse » représenté par « Nom/Prénom », en sa qualité de « titre », le ou la représentant(e) structure dans le cadre des activités de « nom de l'établissement d'enseignements artistiques ».

Ci-après désigné : « **La Structure** » ou « **L'Etablissement d'enseignement artistique** »,

D'autre part,

Et

- **Le Collège « nom du collège »**

Etablissement Public Local d'Enseignement, dont le siège est situé « adresse » et représenté par « nom du / de la représentant(e) » en sa qualité de « xxxx ».

Ci-après désigné « **le Collège** »

D'autre part.

Vu : Le code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L3211-1, L3221-1, L1611-4, L1111-4

Vu : La loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits de citoyens;

Vu : Le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris pour application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Vu : Le règlement budgétaire et financier du Département ;

Vu : La délibération de la Commission Permanente en date du 3 septembre 2019 ajustant le dispositif Orchestre au collège ;

PREAMBULE

Le Département a mis en place l'opération « Orchestre au collège » dont le but est de permettre à un public habituellement éloigné de l'offre culturelle d'accéder à la pratique instrumentale en amateur.

« L'Orchestre au collège » permet un accès direct à la pratique instrumentale sans approche théorique initiale.

Il permet une pratique individuelle et collective et doit pouvoir orienter à terme l'élève vers une pratique autonome au sein d'un établissement d'enseignement artistique spécialisé.

Au-delà du « faire ensemble », il s'agit que chaque élève trouve sa place, son rôle et l'assume, pour le bénéfice du groupe et grâce au groupe.

« L'Orchestre au collège » est essentiellement tourné vers les instruments à embouchure et les percussions. Ce projet a été intégré à la politique culturelle départementale des enseignements et des pratiques artistiques qui constitue une compétence obligatoire en application de l'article L216-2 du code de l'éducation.

Ceci exposé les parties ont convenu ce qui suit :

ARTICLE 1^{er} : CHAMP D'APPLICATION DE LA CONVENTION

La présente convention s'applique dans les relations partenariales entre **le Département, le Collège et la Structure « nom de la collectivité » au titre de son « nom de l'établissement d'enseignements artistiques »** pour la mise en œuvre de l'action définie à l'article 2.

ARTICLE 2 : DESCRIPTION DE L'OPERATION

« L'Orchestre au collège » entre dans le projet des deux établissements partenaires, **le Collège et la Structure** selon les conditions suivantes :

- il mobilise des moyens pédagogiques internes au travers des enseignants musique et/ou toute personne susceptible de garantir le bon déroulement du projet ;
- il est mis sous la responsabilité du chef d'établissement du **Collège** ;
- il s'adresse en priorité à des élèves novices en musique et concernera un minimum de 15. Il n'y a pas de restriction concernant le nombre maximal d'élèves autre que le nombre d'instruments à disposition dans le Collège et les capacités maximales d'accueil de l'équipe pédagogique;

Le contenu pédagogique comprend une formation par famille d'instruments et une formation collective de travail d'orchestre assurée par les professeurs de **l'Etablissement d'enseignement artistique** et les professeurs de musique du **Collège** (ou toute autre personne mandatée) sous le contrôle de leur chef d'établissement, et en accord avec le référent de **l'Etablissement d'enseignements artistiques**.

Un comité de pilotage réunissant **l'Etablissement d'enseignement artistique, le Collège et le Département** déterminera les actions, les projets et les modalités de fonctionnement. L'équipe d'intervenants internes et externes au collège appliquera les pédagogies existantes adaptées à ce type de projet.

Le Département met à la disposition du **Collège** un parc de matériel aux conditions mentionnées à l'article 5 dont la liste sera détaillée en 1 de la présente convention.

ARTICLE 3 : OBLIGATIONS DU COLLEGE

Le **Collège** s'engage à mettre tout en œuvre pour assurer le bon déroulement de l'activité « Orchestre au collège ».

Il s'engage à mettre à disposition les locaux appropriés à la pratique instrumentale collective, à organiser la campagne de recrutement des élèves et à désigner un référent présent sur les temps d'intervention pour le dispositif au sein de l'équipe éducative.

Le **Collège** s'appuie sur l'expertise de **l'Etablissement d'enseignements artistiques** pour asseoir les différentes interventions hebdomadaires fixées ensemble selon un planning convenant aux deux parties qui sera transmis au **Département**.

Le **Collège** tiendra informé le **Département** de l'organisation du projet, emploi du temps hebdomadaire, répétitions, effectif.

La fréquence des interventions musicales est fixée selon un calendrier décidé conjointement avec la direction du **Collège** et de **l'Etablissement d'enseignement artistique** sous réserve de respecter à minima 1 heure d'interventions hebdomadaires.

Le **Collège** souscrit à une assurance des instruments de musique mis à sa disposition par le **Département** sur les temps d'utilisation des instruments au collège et sur les temps de stockage. Les élèves utilisant les instruments à vents disposeront d'une embouchure personnelle fournie par le **Département**.

Les instrumentistes peuvent être autorisés à emmener leur instrument chez eux afin de pouvoir pratiquer au cours de la semaine. A la fin de l'année scolaire, chaque instrumentiste remettra son instrument au **Collège**. Le prêt sera réexaminé à la rentrée suivante en fonction des demandes et de la situation de l'élève.

Le **Collège** s'engage à conserver les instruments dans un endroit sécurisé quand les élèves les leur remettent. Dans le cas d'une mise à disposition annuelle des instruments aux élèves, le collège veillera à ce que les familles des élèves bénéficiaires ont bien souscrit une assurance pour l'instrument mis à disposition par le **Département**.

Le **Département** en assure l'entretien régulier. Il est souhaitable toutefois qu'un nettoyage et un graissage régulier soit effectué par l'équipe pédagogique des **Collèges et Etablissements d'enseignement artistique**.

Le **Collège** veillera à l'usage, la garde et la conservation des instruments déposés en son lieu.

Le **Collège** s'engage à porter immédiatement à la connaissance du **Département** tout fait de nature à entraîner la non réalisation ou la réalisation partielle de l'activité et à alerter immédiatement le comité de pilotage en cas de problème grave susceptible de nécessiter un arbitrage.

Le **Collège** s'engage à avertir le **Département** de toute dégradation relative à l'usure naturelle de l'état des instruments. Aucune réparation ne peut être entreprise sans l'accord du **Département** qui assumera l'ensemble des frais de réparation des instruments qui seraient endommagés dans le cadre de l'action pédagogique. Toutefois en cas de dégradation hors cadre scolaire ou causée par un tiers, l'assurance personnelle contractée par la famille dès la mise à disposition de l'instrument sera seule compétente pour gérer tout litige de ce type.

ARTICLE 4 : OBLIGATIONS DE « LA STRUCTURE »

Un des objectifs de l'opération « Orchestre au collège » est de sensibiliser les élèves de collège à la pratique instrumentale collective.

Par extension, la présence de **l'Etablissement d'enseignement artistique** dans un **Collège** permet d'entrevoir une interaction entre les deux établissements pouvant aboutir à des inscriptions au sein de **l'Etablissement d'enseignement artistique** et/ou des ensembles à vents placés sous sa responsabilité. De même, les élèves sont associés à la vie de **l'Etablissements artistiques** et des actions culturelles peuvent être envisagées transversalement entre **les deux établissements**.

L'Etablissements artistiques doit assurer l'interface pédagogique en proposant à minima 4 heures d'intervention hebdomadaire de professeurs d'instrument et l'animation des ateliers collectifs par le relais d'enseignants ou intervenants spécialisés, de type DUMISTE (musicien intervenant) ou assimilé.

La fréquence des interventions musicales est fixée selon un calendrier décidé conjointement avec la direction du **Collège**, transmis au **Département**.

ARTICLE 5 : OBLIGATIONS DU DEPARTEMENT

Le parc d'instruments reste la propriété du **Département**.

Le **Département** en assure l'entretien régulier.

Le **Département** pourra procéder à un renouvellement partiel ou une extension de ce parc, dans la limite de 6 instruments par an, sous réserve du vote des crédits au budget départemental, selon les arbitrages départementaux en matière d'équité territoriale et de dynamiques locales, et dans les cas suivants : instruments impropres à une pratique qualitative et non réparables ou extension concertée au préalable du dispositif à de nouveaux élèves ou de nouveaux

types d'instruments. Chaque année, des accessoires pourront être fournis par le Département dans la limite des crédits votés à cet effet.

Le Département pourra, le cas échéant, organiser une remise officielle des instruments de musique au sein du **Collège** et en partenariat avec **les deux autres parties**.

En cas d'arrêt momentané ou définitif de l'activité « Orchestre au collège », **le Département** se réserve le droit d'affecter le parc instrumental à un autre établissement.

ARTICLE 6 : OBLIGATION PARTICULIERE ET INFORMATION DU PUBLIC

Les trois parties s'engagent à valoriser le dispositif par l'organisation d'au moins une représentation/restitution publique par année scolaire.

Des projets visant à valoriser l'action du dispositif et à compléter les connaissances des élèves dans le domaine musical pourront également être mis en place à l'initiative **d'une des trois parties** avec l'accord des **deux autres**. Exemples : rencontrer des artistes professionnels, assister à un concert, à une masterclass donner un concert hors les murs, faire une première partie d'un concert professionnel.

Le Département pourra, durant la période de la présente convention, proposer **aux deux autres parties** un projet fédérateur autour de présences artistiques selon un calendrier qui sera défini par **les trois parties**.

Le Département veillera à inclure le dispositif dans sa politique culturelle liée aux enseignements et pratiques artistiques.

La collaboration et les rencontres entre les groupes d'élèves des différents établissements du dispositif sont vivement encouragés et pourront faire l'objet d'un soutien organisationnel de la part du **Département**, les déplacements des élèves restant à la charge du **Collège**.

Le **Collège** s'engage à informer le **Département** et l'**Etablissement d'enseignements artistiques** de toute action de valorisation ou de restitution de « l'Orchestre au collège ».

Lors de toute communication écrite ou orale, au public, aux partenaires institutionnels et aux médias, relative à l'activité reprise à l'article 2, le **Collège** s'engage à faire connaître, de manière précise, l'apport du **Département**, avec le logotype du Département du Pas-de-Calais (téléchargeable sur le site <http://www.pasdecals.fr>).

Le **Collège** s'engage à fournir à la direction des affaires culturelles du Département du Pas-de-Calais, un exemplaire de toutes les pièces, affiches, tracts, articles de presse, ayant trait à la manifestation « Orchestre au collège ».

Le **Département** et l'**Etablissement d'enseignement artistique** s'engagent, dans la mesure du possible, à valoriser les actions menées dans le cadre du dispositif par le biais d'une communication à destination du tout public. Le **Collège** devra alors s'assurer du respect de la réglementation du droit à l'image des élèves.

ARTICLE 7 : CRITERES D'EVALUATION

L'évaluation qualitative et quantitative de réalisation de l'action se fera au terme de l'année scolaire et devra porter sur :

- une évaluation des progrès des élèves participants en termes de formation générale au sein de l'établissement;
- une évaluation des progrès des élèves en termes de formation artistique et leur capacité éventuelle à intégrer ou non un cycle de formation musicale au sein de l'école de musique ;
- les bilans des représentations et animations diverses de l'orchestre dans et hors établissement.

Cette évaluation sera réalisée, à la fin de l'année scolaire, à l'occasion d'une réunion bilan et conjointement par **les trois parties** sous la forme d'un tableau annexé à la présente convention.

ARTICLE 8 : DUREE

La présente convention est conclue à compter du jusqu'au 1^{er} septembre 2023 sauf dénonciation notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception moyennant un préavis de deux mois précédant la date anniversaire.

ARTICLE 9 : CLAUSE RESOLUTOIRE

En cas de non-respect par l'une des parties des engagements réciproques inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit. La résiliation sera effective suite à mise en demeure formulée par lettre recommandée avec avis de réception restée vaine à l'issue d'un délai de deux mois. Toutefois, la présente convention se trouverait suspendue ou annulée de plein droit et sans indemnité d'aucune sorte, conformément à l'article 1148 du code civil, dans tous les cas reconnus de force majeure.

ARTICLE 10 : MODIFICATION

La présente convention pourra être modifiée par voie d'avenant.

ARTICLE 11 : VOIES DE RECOURS

En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable.
À défaut, les litiges qui pourraient résulter de l'application des présentes seront portés devant le tribunal administratif de Lille.

La présente convention est signée en 3 exemplaires originaux.

A faire précéder de la mention « lu et approuvé ».

Pour le Département du Pas-
de-Calais
Le Président

Pour la structure ou
l'établissement
d'enseignement artistique
Le président

Pour le Collège
Le principal

Jean-Claude I.FROY

Pôle réussites citoyennes

Direction des affaires culturelles

..... CONVENTION

Objet : Convention de partenariat dans le cadre de l'opération « Orchestre au collège »

Entre le Département du Pas-de-Calais, dont le siège est en l'Hôtel du Département rue Ferdinand Buisson 62018 Arras Cedex 9, représenté par Monsieur **Jean-Claude Leroy**, Président du Conseil départemental, dûment autorisé par délibération de la Commission Permanente en date du JJ mois AAAA

Ci-après désigné : "**le Département**",

D'une part,

- « **Structure** »,

dont le siège est situé « adresse » représenté par « Nom/Prénom », en sa qualité de « titre », le ou la représentant(e) structure dans le cadre des activités de « nom de l'établissement d'enseignements artistiques ».

Ci-après désigné : « **La Structure** » ou « **L'Etablissement d'enseignement artistique** »,

D'autre part,

Et

- **Les Collèges « nom du collège »**

Etablissements Publics Locaux d'Enseignement, dont les sièges sont situés, respectivement, « adresse 1 » et « adresse 2 » et représentés, respectivement par « nom du / de la représentant(e) 1 » en sa qualité de « xxxx » et « nom du / de la représentant(e) 2 » en sa qualité de « xxxx ».

Ci-après désigné « **les Collèges** »

D'autre part.

Vu : Le code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L3211-1, L3221-1, L1611-4, L1111-4

Vu : La loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits de citoyens;

Vu : Le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris pour application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Vu : Le règlement budgétaire et financier du Département ;

Vu : La délibération de la Commission Permanente en date du 3 septembre 2019 ajustant le dispositif « Orchestre au collège » ;

PREAMBULE

Le Département a mis en place l'opération « Orchestre au collège » dont le but est de permettre à un public habituellement éloigné de l'offre culturelle d'accéder à la pratique instrumentale en amateur.

« L'Orchestre au collège » permet un accès direct à la pratique instrumentale sans approche théorique initiale.

Il permet une pratique individuelle et collective et doit pouvoir orienter à terme l'élève vers une pratique autonome au sein d'un établissement d'enseignement artistique spécialisé.

Au-delà du « faire ensemble », il s'agit que chaque élève trouve sa place, son rôle et l'assume, pour le bénéfice du groupe et grâce au groupe.

« L'Orchestre au collège » est essentiellement tourné vers les instruments à embouchure et les percussions. Ce projet a été intégré à la politique culturelle départementale des enseignements et des pratiques artistiques qui constitue une compétence obligatoire en application de l'article L216-2 du code de l'éducation.

Ceci exposé les parties ont convenu ce qui suit :

ARTICLE 1^{er} : CHAMP D'APPLICATION DE LA CONVENTION

La présente convention s'applique dans les relations partenariales entre **le Département, les Collèges et la Structure « nom de la collectivité » au titre de son « nom de l'établissement d'enseignements artistiques »** pour la mise en œuvre de l'action définie à l'article 2.

ARTICLE 2 : DESCRIPTION DE L'OPERATION

« L'Orchestre au collège » entre dans le projet des trois établissements partenaires, **les deux Collèges et la Structure** selon les conditions suivantes :

- il mobilise des moyens pédagogiques internes au travers des enseignants musique et/ou toute personne susceptible de garantir le bon déroulement du projet ;
- il est mis sous la responsabilité du chef d'établissement des **Collèges** ;
- il s'adresse en priorité à des élèves novices en musique et concernera un minimum de 15. Il n'y a pas de restriction concernant le nombre maximal d'élèves autre que le nombre d'instruments à disposition dans les Collèges et les capacités maximales d'accueil de l'équipe pédagogique;

Le contenu pédagogique comprend une formation par famille d'instruments et une formation collective de travail d'orchestre assurée par les professeurs de **P'Etablissement d'enseignement artistique** et les professeurs de musique des **Collèges** (ou toute autre personne mandatée) sous le contrôle de leur chef d'établissement, et en accord avec le référent de **P'Etablissements d'enseignements artistiques**.

Un comité de pilotage réunissant **P'Etablissement d'enseignement artistique, les Collèges et le Département** déterminera les actions, les projets et les modalités de fonctionnement. L'équipe d'intervenants internes et externes aux collèges appliquera les pédagogies existantes adaptées à ce type de projet.

Le Département met à la disposition des **Collèges** un parc de matériel aux conditions mentionnées à l'article 5 dont la liste sera détaillée en 1 de la présente convention.

ARTICLE 3 : OBLIGATIONS DES COLLEGES

Les **Collèges** s'engagent à mettre tout en œuvre pour assurer le bon déroulement de l'activité « Orchestre au collège ». Ils s'engagent à mettre à disposition les locaux appropriés à la pratique instrumentale collective, à organiser la campagne de recrutement des élèves et à désigner un référent par collège présent sur les temps d'intervention pour le dispositif au sein de l'équipe éducative.

Les **Collèges** s'appuient sur l'expertise de **P'Etablissements d'enseignements artistiques** pour asseoir les différentes interventions hebdomadaires fixées ensemble selon un planning convenant aux trois parties qui sera transmis au **Département**.

Les **Collèges** tiendront informé le **Département** de l'organisation du projet, emploi du temps hebdomadaire, répétitions, effectif.

La fréquence des interventions musicales est fixée selon un calendrier décidé conjointement avec la direction des **Collèges** et de **l'Etablissement d'enseignement artistique** sous réserve de respecter à minima 1 heure d'interventions hebdomadaires.

Les **Collèges** souscrivent à une assurance des instruments de musique mis à sa disposition par le **Département** sur les temps d'utilisation des instruments au collège et sur les temps de stockage. Les élèves utilisant les instruments à vents disposeront d'une embouchure personnelle fournie par le **Département**.

Les instrumentistes peuvent être autorisés à emmener leur instrument chez eux afin de pouvoir pratiquer au cours de la semaine. A la fin de l'année scolaire, chaque instrumentiste remettra son instrument au **Collège**. Le prêt sera réexaminé à la rentrée suivante en fonction des demandes et de la situation de l'élève.

Les **Collèges** s'engagent à conserver les instruments dans un endroit sécurisé quand les élèves les leur remettent. Dans le cas d'une mise à disposition annuelle des instruments aux élèves, les **collèges** veilleront à ce que les familles des élèves bénéficiaires ont bien souscrit une assurance pour l'instrument mis à disposition par le **Département**.

Le Département assure l'entretien régulier du parc instrumental. Il est souhaitable toutefois qu'un nettoyage et un graissage régulier soit effectué par l'équipe pédagogique des **Collèges** et **Etablissements d'enseignement artistique**.

Les **Collèges** veilleront à l'usage, la garde et la conservation des instruments déposés en leurs lieux.

Les **Collèges** s'engagent à porter immédiatement à la connaissance du **Département** tout fait de nature à entraîner la non réalisation ou la réalisation partielle de l'activité et à alerter immédiatement le comité de pilotage en cas de problème grave susceptible de nécessiter un arbitrage.

Les **Collèges** s'engagent à avertir le **Département** de toute dégradation relative à l'usure naturelle de l'état des instruments. Aucune réparation ne peut être entreprise sans l'accord du **Département** qui assumera l'ensemble des frais de réparation des instruments qui seraient endommagés dans le cadre de l'action pédagogique. Toutefois en cas de dégradation hors cadre scolaire ou causée par un tiers, l'assurance personnelle contractée par la famille dès la mise à disposition de l'instrument sera seule compétente pour gérer tout litige de ce type.

ARTICLE 4 : OBLIGATIONS DE « LA STRUCTURE »

Un des objectifs de l'opération « Orchestre au collège » est de sensibiliser les élèves de collège à la pratique instrumentale collective.

Par extension, la présence de **l'Etablissement d'enseignement artistique** dans les **Collèges** permet d'entrevoir une interaction entre les trois établissements pouvant aboutir à des inscriptions au sein de **l'Etablissement d'enseignement artistique** et/ou des ensembles à vents placés sous sa responsabilité. De même, les élèves sont associés à la vie de **l'Etablissements artistiques** et des actions culturelles peuvent être envisagées transversalement entre **les trois établissements**.

L'Etablissements artistiques doit assurer l'interface pédagogique en proposant à minima 2 heures d'intervention hebdomadaire de professeurs d'instrument et l'animation des ateliers collectifs par le relais d'enseignants ou intervenants spécialisés, de type DUMISTE (musicien intervenant) ou assimilé.

La fréquence des interventions musicales est fixée selon un calendrier décidé conjointement avec la direction des **Collèges**, transmis au **Département**.

ARTICLE 5 : OBLIGATIONS DU DEPARTEMENT

Le parc d'instruments reste la propriété du **Département**.

Le Département en assure l'entretien régulier.

Le Département pourra procéder à un renouvellement partiel ou une extension de ce parc, dans la limite de 6 instruments par an, sous réserve du vote des crédits au budget départemental, selon les arbitrages départementaux en matière d'équité territoriale et de dynamiques locales, et dans les cas suivants : instruments impropres à une pratique qualitative et non réparables ou extension concertée au préalable du dispositif à de nouveaux élèves ou de nouveaux

types d'instruments. Chaque année, des accessoires pourront être fournis par le Département dans la limite des crédits votés à cet effet.

Le Département pourra, le cas échéant, organiser une remise officielle des instruments de musique au sein des **Collèges** et en partenariat avec **les trois autres parties**.

En cas d'arrêt momentané ou définitif de l'activité « Orchestre au collège », **le Département** se réserve le droit d'affecter le parc instrumental à un autre établissement.

ARTICLE 6 : OBLIGATION PARTICULIERE ET INFORMATION DU PUBLIC

Les quatre parties s'engagent à valoriser le dispositif par l'organisation d'au moins une représentation/restitution publique par année scolaire.

Des projets visant à valoriser l'action du dispositif et à compléter les connaissances des élèves dans le domaine musical pourront également être mis en place à l'initiative **d'une des quatre parties** avec l'accord des **trois autres**. Exemples : rencontrer des artistes professionnels, assister à un concert, à une masterclass donner un concert hors les murs, faire une première partie d'un concert professionnel.

Le Département pourra, durant la période de la présente convention, proposer **aux trois autres parties** un projet fédérateur autour de présences artistiques selon un calendrier qui sera défini par **les quatre parties**.

Le Département veillera à inclure le dispositif dans sa politique culturelle liée aux enseignements et pratiques artistiques.

La collaboration et les rencontres entre les groupes d'élèves des différents établissements du dispositif sont vivement encouragés et pourront faire l'objet d'un soutien organisationnel de la part du **Département**, les déplacements des élèves restant à la charge des **Collèges**.

Les **Collèges** s'engagent à informer le **Département** et **l'Etablissement d'enseignements artistiques** de toute action de valorisation ou de restitution de « l'Orchestre au collège ».

Lors de toute communication écrite ou orale, au public, aux partenaires institutionnels et aux médias, relative à l'activité reprise à l'article 2, les **Collèges** s'engagent à faire connaître, de manière précise, l'apport du **Département**, avec le logo du Département du Pas-de-Calais (téléchargeable sur le site <http://www.pasdecalais.fr>).

Les **Collèges** s'engagent à fournir à la direction des affaires culturelles du Département du Pas-de-Calais, un exemplaire de toutes les pièces, affiches, tracts, articles de presse, ayant trait à la manifestation « Orchestre au collège ».

Le Département et **l'Etablissement d'enseignement artistique** s'engagent, dans la mesure du possible, à valoriser les actions menées dans le cadre du dispositif par le biais d'une communication à destination du tout public. Les **Collèges** devront alors s'assurer du respect de la réglementation du droit à l'image des élèves.

ARTICLE 7 : CRITERES D'EVALUATION

L'évaluation qualitative et quantitative de réalisation de l'action se fera au terme de l'année scolaire et devra porter sur :

- une évaluation des progrès des élèves participants en termes de formation générale au sein de l'établissement ;
- une évaluation des progrès des élèves en termes de formation artistique et leur capacité éventuelle à intégrer ou non un cycle de formation musicale au sein de l'école de musique ;
- les bilans des représentations et animations diverses de l'orchestre dans et hors établissement.

Cette évaluation sera réalisée, à la fin de l'année scolaire, à l'occasion d'une réunion bilan et conjointement par **les quatre parties** sous la forme d'un tableau annexé à la présente convention.

ARTICLE 8 : DUREE

La présente convention est conclue à compter du jusqu'au 1^{er} septembre 2023 sauf dénonciation notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception moyennant un préavis de deux mois précédant la date anniversaire.

ARTICLE 9 : CLAUSE RESOLUTOIRE

En cas de non-respect par l'une des parties des engagements réciproques inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit. La résiliation sera effective suite à mise en demeure formulée par lettre recommandée avec avis de réception restée vaine à l'issue d'un délai de deux mois. Toutefois, la présente convention se trouverait suspendue ou annulée de plein droit et sans indemnité d'aucune sorte, conformément à l'article 1148 du code civil, dans tous les cas reconnus de force majeure.

ARTICLE 10 : MODIFICATION

La présente convention pourra être modifiée par voie d'avenant.

ARTICLE 11 : VOIES DE RECOURS

En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable.

À défaut, les litiges qui pourraient résulter de l'application des présentes seront portés devant le tribunal administratif de Lille.

La présente convention est signée en 4 exemplaires originaux.

A faire précéder de la mention « lu et approuvé ».

Pour le Département du Pas-
de-Calais
Le Président

Pour la structure ou
l'établissement d'enseignement
artistique
Le Président

Jean-Claude LEROY

Pour le Collège
Le Principal

Pour le Collège
Le Principal

Pôle Réussites Citoyennes

Direction des Affaires Culturelles

..... **CONVENTION**

Objet : Convention de partenariat dans le cadre de l'opération « Orchestre au collège »

Entre le Département du Pas-de-Calais, dont le siège est en l'Hôtel du Département rue Ferdinand Buisson 62018 Arras Cedex 9, représenté par Monsieur **Jean-Claude Leroy**, Président du Conseil départemental, dûment autorisé par délibération de la Commission Permanente en date du JJ mois AAAA

Ci-après désigné : "**le Département**",

D'une part,

Et

- Le Collège « nom du collège »

Etablissement Public Local d'Enseignement, dont le siège est situé « adresse » et représenté par « nom du / de la représentant(e) » en sa qualité de « xxxx ».

Ci-après désigné « **le Collège** »

D'autre part.

Vu : Le code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L3211-1, L3221-1, L1611-4, L1111-4

Vu : La loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits de citoyens;

Vu : Le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris pour application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Vu : Le règlement budgétaire et financier du Département ;

Vu : La délibération de la Commission Permanente en date du 3 septembre 2019 ajustant le dispositif « Orchestre au collège » ;

Vu : La délibération de la Commission Permanente en date du 28 septembre 2015 concernant le recours à des vacances

PREAMBULE

Le Département a mis en place l'opération « Orchestre au collège » dont le but est de permettre à un public habituellement éloigné de l'offre culturelle d'accéder à la pratique instrumentale en amateur.

« L'Orchestre au collège » permet un accès direct à la pratique instrumentale sans approche théorique initiale.

Il permet une pratique individuelle et collective et doit pouvoir orienter à terme l'élève vers une pratique autonome au sein d'un établissement d'enseignement artistique spécialisé.

Au-delà du « faire ensemble », il s'agit que chaque élève trouve sa place, son rôle et l'assume, pour le bénéfice du groupe et grâce au groupe.

« L'Orchestre au collège » est essentiellement tourné vers les instruments à embouchure et les percussions. Ce projet a été intégré à la politique culturelle départementale des enseignements et des pratiques artistiques qui constitue une compétence obligatoire en application de l'article L216-2 du code de l'éducation.

Ceci exposé les parties ont convenu ce qui suit :

ARTICLE 1^{er} : CHAMP D'APPLICATION DE LA CONVENTION

La présente convention s'applique dans les relations partenariales entre le **Département** et le **Collège** pour la mise en œuvre de l'action définie à l'article 2.

ARTICLE 2 : DESCRIPTION DE L'OPERATION

« L'Orchestre au collège » entre dans le projet du **Collège** selon les conditions suivantes :

- il mobilise des moyens pédagogiques internes au travers des enseignants musique et/ou toute personne susceptible de garantir le bon déroulement du projet ;
- il est mis sous la responsabilité du chef d'établissement du **Collège** ;
- il s'adresse en priorité à des élèves novices en musique et concernera un minimum de 15. Il n'y a pas de restriction concernant le nombre maximal d'élèves autre que le nombre d'instruments à disposition dans le Collège et les capacités maximales d'accueil de l'équipe pédagogique;

Le contenu pédagogique comprend une formation par famille d'instruments et une formation collective de travail d'orchestre assurée par un professeur d'enseignement artistique spécialisé intervenant **pour le Département** et les professeurs de musique du **Collège** (ou toute autre personne mandatée) sous le contrôle de leur chef d'établissement.

Un comité de pilotage réunissant **l'intervenant, le Collège et le Département** déterminera les actions, les projets et les modalités de fonctionnement. L'équipe d'intervenants internes et externes au collège appliquera les pédagogies existantes adaptées à ce type de projet.

Le Département met à la disposition du **Collège** un parc de matériel aux conditions mentionnées à l'article 5 dont la liste sera détaillée en 1 de la présente convention.

Le Département recrute et missionne au sein du **Collège** un intervenant professeur d'enseignement artistique spécialisé auprès des élèves.

ARTICLE 3 : OBLIGATIONS DU COLLEGE

Le **Collège** s'engage à mettre tout en œuvre pour assurer le bon déroulement de l'activité « Orchestre au collège ».

Il s'engage à mettre à disposition les locaux appropriés à la pratique instrumentale collective, à organiser la campagne de recrutement des élèves et à désigner un référent présent sur les temps d'intervention pour le dispositif au sein de l'équipe éducative.

Le **Collège** s'appuie sur l'expertise de l'intervenant professeur d'enseignement artistique spécialisé pour asseoir les différentes interventions hebdomadaires fixées ensemble selon un planning convenant aux deux parties qui sera transmis pour validation au **Département**.

Le **Collège** tiendra informé le **Département** de l'organisation du projet, emploi du temps hebdomadaire, répétitions, effectif.

La fréquence des interventions musicales est fixée selon un calendrier décidé conjointement avec la direction du **Collège**, l'intervenant professeur d'enseignement artistique spécialisé et le **Département (direction des affaires culturelles)** sous réserve de respecter au minimum 1 heure d'intervention hebdomadaire.

Le **Collège** procède à la remontée, auprès du **Département** (direction des affaires culturelles), d'un état des heures réellement effectuées chaque mois par l'intervenant professeur d'enseignement artistique spécialisé. Sur cette base, la direction des affaires culturelles fournit à la direction des ressources humaines une attestation de présence permettant le règlement des vacances.

Le **Collège** souscrit à une assurance des instruments de musique mis à sa disposition par le **Département** sur les temps d'utilisation des instruments au collège et sur les temps de stockage. Les élèves utilisant les instruments à vents disposeront d'une embouchure personnelle fournie par le **Département**.

Les instrumentistes peuvent être autorisés à emmener leur instrument chez eux afin de pouvoir pratiquer au cours de la semaine. A la fin de l'année scolaire, chaque instrumentiste remettra son instrument au **Collège**. Le prêt sera réexaminé à la rentrée suivante en fonction des demandes et de la situation de l'élève.

Le **Collège** s'engage à conserver les instruments dans un endroit sécurisé quand les élèves les leur remettent. Dans le cas d'une mise à disposition annuelle des instruments aux élèves, le collège veillera à ce que les familles des élèves bénéficiaires ont bien souscrit une assurance pour l'instrument mis à disposition par le **Département**.

Le **Département** en assure l'entretien régulier. Il est souhaitable toutefois qu'un nettoyage et un graissage régulier soit effectué par l'équipe pédagogique des **Collèges** et l'intervenant professeur d'enseignement artistique spécialisé.

Le **Collège** veillera à l'usage, la garde et la conservation des instruments déposés en son lieu.

Le **Collège** s'engage à porter immédiatement à la connaissance du **Département** tout fait de nature à entraîner la non réalisation ou la réalisation partielle de l'activité et à alerter immédiatement le comité de pilotage en cas de problème grave susceptible de nécessiter un arbitrage.

Le **Collège** s'engage à avertir le **Département** de toute dégradation relative à l'usure naturelle de l'état des instruments. Aucune réparation ne peut être entreprise sans l'accord du **Département** qui assumera l'ensemble des frais de réparation des instruments qui seraient endommagés dans le cadre de l'action pédagogique. Toutefois en cas de dégradation hors cadre scolaire ou causée par un tiers, l'assurance personnelle contractée par la famille dès la mise à disposition de l'instrument sera seule compétente pour gérer tout litige de ce type.

ARTICLE 4 : OBLIGATIONS DU DEPARTEMENT

Le parc d'instruments reste la propriété du **Département**.

Le **Département** en assure l'entretien régulier.

Le **Département** pourra procéder à un renouvellement partiel ou une extension de ce parc, dans la limite de 6 instruments par an, sous réserve du vote des crédits au budget départemental, selon les arbitrages départementaux en matière d'équité territoriale et de dynamiques locales, et dans les cas suivants : instruments impropres à une pratique qualitative et non réparables ou extension concertée au préalable du dispositif à de nouveaux élèves ou de nouveaux types d'instruments. Chaque année, des accessoires pourront être fournis par le Département dans la limite des crédits votés à cet effet.

Le **Département** pourra, le cas échéant, organiser une remise officielle des instruments de musique au sein du **Collège** et en partenariat avec **les deux autres parties**.

En cas d'arrêt momentané ou définitif de l'activité « Orchestre au collège », le **Département** se réserve le droit d'affecter le parc instrumental à un autre établissement.

Le **Département** recrute et missionne au sein du **Collège** un intervenant professeur d'enseignement artistique spécialisé qui assure les interventions auprès des élèves.

ARTICLE 5 : OBLIGATION PARTICULIERE ET INFORMATION DU PUBLIC

Les deux parties s'engagent à valoriser le dispositif par l'organisation d'au moins une représentation/restitution publique par année scolaire.

Des projets visant à valoriser l'action du dispositif et à compléter les connaissances des élèves dans le domaine musical pourront également être mis en place à l'initiative **d'une des deux parties** avec l'accord de **l'autre**. Exemples : rencontrer des artistes professionnels, assister à un concert, à une masterclass donner un concert hors les murs, faire une première partie d'un concert professionnel.

Le Département pourra, durant la période de la présente convention, proposer **au collège**, un projet fédérateur autour de présences artistiques selon un calendrier qui sera défini par **les deux parties**.

Le Département veillera à inclure le dispositif dans sa politique culturelle liée aux enseignements et pratiques artistiques.

La collaboration et les rencontres entre les groupes d'élèves des différents établissements du dispositif sont vivement encouragés et pourront faire l'objet d'un soutien organisationnel de la part du **Département**, les déplacements des élèves restant à la charge du **Collège**.

Le **Collège** s'engage à informer le **Département** de toute action de valorisation ou de restitution de « l'Orchestre au collège ».

Lors de toute communication écrite ou orale, au public, aux partenaires institutionnels et aux médias, relative à l'activité reprise à l'article 2, le **Collège** s'engage à faire connaître, de manière précise, l'apport du **Département**, avec le logotype du Département du Pas-de-Calais (téléchargeable sur le site <http://www.pasdecalais.fr>).

Le **Collège** s'engage à fournir à la direction des affaires culturelles du Département du Pas-de-Calais, un exemplaire de toutes les pièces, affiches, tracts, articles de presse, ayant trait à la manifestation « Orchestre au collège ».

Le **Département** s'engage, dans la mesure du possible, à valoriser les actions menées dans le cadre du dispositif par le biais d'une communication à destination du tout public. Le **Collège** devra alors s'assurer du respect de la réglementation du droit à l'image des élèves.

ARTICLE 6 : CRITERES D'EVALUATION

L'évaluation qualitative et quantitative de réalisation de l'action se fera au terme de l'année scolaire et devra porter sur :

- une évaluation des progrès des élèves participants en termes de formation générale au sein de l'établissement ;
- une évaluation des progrès des élèves en termes de formation artistique et leur capacité éventuelle à intégrer ou non un cycle de formation musicale au sein d'une école de musique ;
- les bilans des représentations et animations diverses de l'orchestre dans et hors établissement.

Cette évaluation sera réalisée, à la fin de l'année scolaire, à l'occasion d'une réunion bilan et conjointement par **les deux parties** sous la forme d'un tableau annexé à la présente convention.

ARTICLE 7 : DUREE

La présente convention est conclue à compter du jusqu'au 1^{er} septembre 2023 sauf dénonciation notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception moyennant un préavis de deux mois précédant la date anniversaire.

ARTICLE 8 : CLAUSE RESOLUTOIRE

En cas de non-respect par l'une des parties des engagements réciproques inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein. La résiliation sera effective suite à mise en demeure formulée par lettre recommandée avec avis de réception restée vaine à l'issue d'un délai de deux mois. Toutefois, la présente convention se trouverait suspendue ou annulée de plein droit et sans indemnité d'aucune sorte, conformément à l'article 1148 du code civil, dans tous les cas reconnus de force majeure.

ARTICLE 9 : MODIFICATION

La présente convention pourra être modifiée par voie d'avenant.

ARTICLE 10 : VOIES DE RECOURS

En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable.

À défaut, les litiges qui pourraient résulter de l'application des présentes seront portés devant le tribunal administratif de Lille.

La présente convention est signée en 2 exemplaires originaux.

A faire précéder de la mention « lu et approuvé ».

Pour le Département du Pas-
de-Calais
Le Président

Pour le Collège
Le Principal

Jean-Claude LEROY

Territoire	Collège	Collège 2	Etablissement d'enseignement artistique	Convention - annexe
Arrageois	Collège Diderot (Dainville)		Conservatoire à rayonnement départemental d'Arras	1
Artois	Collège Simone Signoret (Bruay-la-Buissière)		Conservatoire communautaire de Béthune-Bruay de la Communauté d'agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane	1
Artois	Collège du Pays de l'Alloeu (Laventie)			3
Audomarois	Collège de la Morinie (Saint-Omer)		Conservatoire à rayonnement départemental de la Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer	1
	Collège François Mitterrand (Thérouanne)		Conservatoire à rayonnement départemental de la Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer	1
Boulonnais	Collège Albert Camus (Outreau)		Ecole de musique municipale d'Outreau	1
Calaisis	Collège Jean Jaurès (Calais)	Collège République (Calais)	Conservatoire à rayonnement départemental de la Communauté d'agglomération Grand Calais Terre et Mer	2
Lens-Hénin	Collège Jean Zay (Lens)		Conservatoire à rayonnement communal de Lens	1
	Collège Youri Gagarine (Montigny en Gohelle)		Centre culturel Nelson Mandela, école de musique municipale de Montigny-en-Gohelle	1
	Collège Bracke Desrousseaux (Vendin-le-Vieil)		Vendin-le-Vieil pour son école de musique municipale	1
Montreuillois-Ternois	Collège Jacques Brel (Fruges)		Ecole de musique intercommunale de la Communauté de communes du Haut-Pays du Montreuillois	1
	Collège des 7 Vallées (Hesdin)		Ecole de musique intercommunale de la Communauté de Communes des 7 Vallées	1
	Collège Gabriel de la Gorce (Hucqueliers)		Ecole de musique intercommunale de la Communauté de communes du Haut-Pays du Montreuillois	1
	Collège Maxence Van der Meersch (Le Touquet)		Ecole de musique municipale du Touquet	1
	Collège Salengro (Saint-Pol-sur-Ternoise)		Ecole de musique intercommunale de la Communauté de communes du Ternois	1

Instruments	Marques	Modèles	Collèges d'attribution / lieux de stockage	Valeurs	Dernière révision	Type de révision	Etat	commentaires
Xylophone	Bergerault	XPC35	collège Albert Camus - Outreau	1 315,83 €			Neuf	
Baryton	Besson		Collège Albert Camus, Outreau	1 140,00 €			Bon état	
Baryton	Besson		Collège Albert Camus, Outreau	1 140,00 €			Bon état	
Batterie			Collège Albert Camus, Outreau	295,00 €			Bon état	
Bugle	Bach		Collège Albert Camus, Outreau	600,00 €			Bon état	Fermeture de l'étui cassée
Bugle	Bach		Collège Albert Camus, Outreau	600,00 €	2017	Coulisse de ré dessoudée	Bon état	Fermeture de l'étui cassée
Caisse claire			Collège Albert Camus, Outreau	95,00 €			Bon état	
Caisse claire			Collège Albert Camus, Outreau	95,00 €			Bon état	
Caisse claire			Collège Albert Camus, Outreau	95,00 €			Bon état	
Chimes			Collège Albert Camus, Outreau	80,00 €			Bon état	
Cloche a gogo (3 sons)			Collège Albert Camus, Outreau	25,00 €			Bon état	
Cornet	SML	CO50	Collège Albert Camus, Outreau	192,00 €			Bon état	
Cornet	SML	CO50	Collège Albert Camus, Outreau	192,00 €	2017	Coulisses bloquées	Bon état	
Cornet	John Packer	071MKII	Collège Albert Camus, Outreau	210,00 €			Bon état	
Cornet	John Packer	071MKII	Collège Albert Camus, Outreau	210,00 €			Bon état	
Cymbale charleston			Collège Albert Camus, Outreau	60,00 €			Bon état	
Cymbale crash			Collège Albert Camus, Outreau	60,00 €			Bon état	
Cymbale crash			Collège Albert Camus, Outreau	60,00 €			Bon état	
Cymbale ride			Collège Albert Camus, Outreau	60,00 €			Bon état	
Euphonium	SML	EU50	Collège Albert Camus, Outreau	535,00 €			Bon état	
Pied stands			Collège Albert Camus, Outreau				Bon état	
Pied stands			Collège Albert Camus, Outreau				Bon état	
Surdo	LP Aspire	LP3020	Collège Albert Camus, Outreau	167,00 €			Bon état	
Surdo			Collège Albert Camus, Outreau	167,00 €			Bon état	Manque une sangle adaptée
Tabouret de batterie			Collège Albert Camus, Outreau	100,00 €			Bon état	
Tabouret de batterie			Collège Albert Camus, Outreau	100,00 €			Bon état	
Tabouret de batterie			Collège Albert Camus, Outreau	100,00 €			Bon état	
Timbales	LP Aspire		Collège Albert Camus, Outreau	230,00 €			Bon état	
Tom aigu			Collège Albert Camus, Outreau				Bon état	
Tom Basse			Collège Albert Camus, Outreau				Bon état	
Toutes les percussions			Collège Albert Camus, Outreau				Bon état	
Trombone	Alysée		Collège Albert Camus, Outreau	220,00 €			Bon état	
Trombone	Alysée		Collège Albert Camus, Outreau	220,00 €			Bon état	
Trombone	Alysée		Collège Albert Camus, Outreau	220,00 €			Bon état	
Trombone	Besson		Collège Albert Camus, Outreau	220,00 €			Bon état	
Trombone	Besson		Collège Albert Camus, Outreau	300,00 €	2017	Coulisse vrillée	Bon état	
Trombone	Besson		Collège Albert Camus, Outreau	300,00 €			Bon état	
Trompette	SML		Collège Albert Camus, Outreau	185,00 €	2019	Embouchure coincée dans l'instrument	Bon état	
Trompette	SML		Collège Albert Camus, Outreau	185,00 €	2017	3è piston et coulisse du ré bloqués	Bon état	
Trompette	John Packer	JP 051	Collège Albert Camus, Outreau	195,00 €			Bon état	

Trompette	John Packer	JP 051	Collège Albert Camus, Outreau	195,00 €	2020	Coulisse bloquée	Bon état	
Xylophone	Adams	Soliste octave 35	Collège Albert Camus, Outreau	1 200,00 €			A restaurer	Certaines lames défectueuses. A réaccorder
Baryton	John Packer		collège Bracke Desrousseaux - Vendin le Vieil	595,00 €			HS	a vérifier
Baryton	John Packer		collège Bracke Desrousseaux - Vendin le Vieil	595,00 €	06/2020		Bon état	
Baryton	John Packer		collège Bracke Desrousseaux - Vendin le Vieil	595,00 €	06/2020		Bon état	
Baryton	MTP	231-4	collège Bracke Desrousseaux - Vendin le Vieil	800,00 €			Neuf	
Batterie	CB drums		collège Bracke Desrousseaux - Vendin le Vieil	295,00 €			Bon état	
Bongos			collège Bracke Desrousseaux - Vendin le Vieil	220,00 €	laissé au luthier		HS	
Bongos	Meinl	Free Ride FWB200NT	collège Bracke Desrousseaux - Vendin le Vieil	138,33 €			Neuf	
caisse claire	Pure Séries		collège Bracke Desrousseaux - Vendin le Vieil	95,00 €			Bon état	
Cornet	John Packer		collège Bracke Desrousseaux - Vendin le Vieil	210,00 €	06/2020		Bon état	
Cornet	John Packer		collège Bracke Desrousseaux - Vendin le Vieil	210,00 €	06/2020		Bon état	
Cornet	John Packer		collège Bracke Desrousseaux - Vendin le Vieil	210,00 €	06/2020		Bon état	
Cornet	John Packer		collège Bracke Desrousseaux - Vendin le Vieil	210,00 €	06/2020		Bon état	
Cornet	John Packer		collège Bracke Desrousseaux - Vendin le Vieil	210,00 €	06/2020		Bon état	
Cornet	John Packer		collège Bracke Desrousseaux - Vendin le Vieil	210,00 €	juil.-21	Complète	Bon état	
Euphonium	SML	EU50	collège Bracke Desrousseaux - Vendin le Vieil	535,00 €	06/2020		Bon état	
Euphonium	John Packer	174MKII	collège Bracke Desrousseaux - Vendin le Vieil	595,00 €	06/2020		Bon état	
Euphonium	John Packer	174MKII	collège Bracke Desrousseaux - Vendin le Vieil	595,00 €	06/2020		Bon état	
Euphonium	J.Michael	EU 1500	collège Bracke Desrousseaux - Vendin le Vieil	1 100,00 €			Neuf	
Euphonium	J.Michael	EU 1500	collège Bracke Desrousseaux - Vendin le Vieil	1 100,00 €			Neuf	
Granite block set			collège Bracke Desrousseaux - Vendin le Vieil				Bon état	
Marimba	rythmes et sons	20110128007818	collège Bracke Desrousseaux - Vendin le Vieil				Bon état	
Surdo	Izzo		collège Bracke Desrousseaux - Vendin le Vieil	167,00 €			Bon état	
Surdo	LP Aspire	LP3020	collège Bracke Desrousseaux - Vendin le Vieil	167,00 €			Bon état	
Trombone	John Packer		collège Bracke Desrousseaux - Vendin le Vieil	220,00 €	06/2020		Bon état	
Trombone	John Packer		collège Bracke Desrousseaux - Vendin le Vieil	220,00 €	06/2020		Bon état	
Trombone	John Packer		collège Bracke Desrousseaux - Vendin le Vieil	220,00 €	06/2020		Bon état	
Trombone	CAPELLE		collège Bracke Desrousseaux - Vendin le Vieil	220,00 €			Bon état	
Trombone	CAPELLE		collège Bracke Desrousseaux - Vendin le Vieil	220,00 €			Bon état	
Trombone	CAPELLE		collège Bracke Desrousseaux - Vendin le Vieil	220,00 €			Bon état	
Trompette	John Packer	JP051	collège Bracke Desrousseaux - Vendin le Vieil	195,00 €	06/2020		Bon état	
Trompette	John Packer	JP051	collège Bracke Desrousseaux - Vendin le Vieil	195,00 €	06/2020		Bon état	
Trompette	John Packer	JP051	collège Bracke Desrousseaux - Vendin le Vieil	195,00 €	juil.-21	Complète	Bon état	
Trompette	John Packer	JP051	collège Bracke Desrousseaux - Vendin le Vieil	195,00 €	juil.-21	Complète	Bon état	
Trompette	John Packer	JP051	collège Bracke Desrousseaux - Vendin le Vieil	195,00 €	juil.-21	Complète	Bon état	
Trompette	Yamaha	2330	collège Bracke Desrousseaux - Vendin le Vieil	400,00 €			Neuf	
Baguettes	big first	3 paires	collège de la Morinie - Saint-Omer	6,00 €			Bon état	
Baguettes	pro-mark	3 paires	collège de la Morinie - Saint-Omer	6,00 €			Bon état	
Baguettes		5 paires	collège de la Morinie - Saint-Omer	6,00 €			HS	
Baryton	SML	BA16	collège de la Morinie - Saint-Omer	375,25 €			Bon état	
Baryton	SML	BA16	collège de la Morinie - Saint-Omer	375,25 €			Bon état	
Baryton	SML	BA16	collège de la Morinie - Saint-Omer	375,25 €			Bon état	
Baryton	SML	BA16	collège de la Morinie - Saint-Omer	375,25 €			Bon état	
Batterie	Gallan		collège de la Morinie - Saint-Omer	295,00 €			A restaurer	manque peau, caisse claire, pieds, il y a quatre futs
Batterie	Sonor force	1007	collège de la Morinie - Saint-Omer	295,00 €			Bon état	

Batterie	Pearl	Export EXX725BRC-31	collège de la Morinie - Saint-Omer	665,83 €			Neuf	
Bongos			collège de la Morinie - Saint-Omer	220,00 €			A restaurer	Peaux craquées
Bongos	Meinl	Free Ride FWB200NT	collège de la Morinie - Saint-Omer	138,33 €			Neuf	
Bugle	SML	600	collège de la Morinie - Saint-Omer	248,33 €			Bon état	
Bugle	SML	600	collège de la Morinie - Saint-Omer	248,33 €	juil.-21	Complète	Bon état	Coulisses à débloquer à vérifier
Bugle	J.Michael	FG 500	collège de la Morinie - Saint-Omer	495,00 €			Neuf	
Caisse claire	Jupiter	300982	collège de la Morinie - Saint-Omer	95,00 €			Bon état	
Caisse claire	sonor force	1007	collège de la Morinie - Saint-Omer	95,00 €			Bon état	
Caisse claire	stagg	BAGUETTE)	collège de la Morinie - Saint-Omer	95,00 €			Bon état	
Carillon métal		METAL	collège de la Morinie - Saint-Omer				Bon état	
Castagnettes	Fuzeau	7571	collège de la Morinie - Saint-Omer	8,52 €			Bon état	
Charley	Sabian	D8 pro	collège de la Morinie - Saint-Omer				Bon état	
Claves		CLAVES	collège de la Morinie - Saint-Omer	4,00 €			Bon état	
CLOCHE SALSA		SALSA	collège de la Morinie - Saint-Omer				Bon état	
Cloches			collège de la Morinie - Saint-Omer				Bon état	
Cornet	SML	CO50	collège de la Morinie - Saint-Omer	192,00 €	juil.-21	Complète	Bon état	Pavillon plié (à vérifier)
Cornet	SML	CO50	collège de la Morinie - Saint-Omer	192,00 €			Bon état	
Cornet	John Packer	JP1715W	collège de la Morinie - Saint-Omer	210,00 €			Neuf	
Cornet	John Packer	JP071MKII	collège de la Morinie - Saint-Omer	210,00 €			Neuf	
Cymbale crash		B8	collège de la Morinie - Saint-Omer	60,00 €			Bon état	
Cymbale crash			collège de la Morinie - Saint-Omer	60,00 €			Bon état	
Euphonium	SML	EU50	collège de la Morinie - Saint-Omer	535,00 €			A restaurer	ATTENTION NUMERO DE SERIE ILLISIBLE manque le piston n°4, c'est sans doute introuvable
Euphonium	SML	EU50	collège de la Morinie - Saint-Omer	535,00 €	juil.-21	Complète	Bon état	Embouchure injouable ATTENTION NUMERO DE SERIE ILLISIBLE
Euphonium	SML	EU50	collège de la Morinie - Saint-Omer	535,00 €	juil.-21	Complète	Bon état	Embouchure injouable
Euphonium	SML	EU50	collège de la Morinie - Saint-Omer	535,00 €			Bon état	Embouchure injouable
Euphonium	mtp	JBEP 1150L	collège de la Morinie - Saint-Omer	1 100,00 €			Neuf	
Euphonium	MTP	115 Sib	collège de la Morinie - Saint-Omer	1 100,00 €			Neuf	
Euphonium	MTP	115 Sib	collège de la Morinie - Saint-Omer	1 100,00 €			Neuf	
Guiros	Fuzeau		collège de la Morinie - Saint-Omer	14,35 €			Bon état	
house de caisses Hlaire			collège de la Morinie - Saint-Omer				Neuf	
house de caisses Hlaire			collège de la Morinie - Saint-Omer				Neuf	
Jeu rototom avec pied		Pied	collège de la Morinie - Saint-Omer				Bon état	
Mailloches surdo		paires	collège de la Morinie - Saint-Omer	13,00 €			HS	
Maracas			collège de la Morinie - Saint-Omer	8,25 €			Bon état	
Maracas			collège de la Morinie - Saint-Omer	8,25 €			Bon état	
Petite cloche			collège de la Morinie - Saint-Omer				Bon état	
Pied caisse claire jupiter		jupiter	collège de la Morinie - Saint-Omer				Bon état	
Pied caisse claire mapex		mapex	collège de la Morinie - Saint-Omer				Bon état	
Pied caisse claire sonor		sonor	collège de la Morinie - Saint-Omer				Bon état	
pied charley sonor		sonor	collège de la Morinie - Saint-Omer				Bon état	

Pied de cymbale warrior		warrior	collège de la Morinie - Saint-Omer				Bon état	
Pied de timbales LP Aspire		Aspire	collège de la Morinie - Saint-Omer				Bon état	
Pied Latin Percussion		LP332	collège de la Morinie - Saint-Omer				Neuf	
Pied Latin Percussion		LP332	collège de la Morinie - Saint-Omer				Neuf	
Pied Latin Percussion		LP332	collège de la Morinie - Saint-Omer				Neuf	
Pied tom sonor		sonor	collège de la Morinie - Saint-Omer				Bon état	
Stand cymbale		Cymbales	collège de la Morinie - Saint-Omer				Bon état	
Surdo	LP Aspire	LP3020	collège de la Morinie - Saint-Omer	167,00 €			Bon état	
Tabouret de batterie		Paerl	collège de la Morinie - Saint-Omer	100,00 €			Bon état	
Tambourin		PEAU	collège de la Morinie - Saint-Omer	45,00 €			Bon état	
Tambourin		T108	collège de la Morinie - Saint-Omer	45,00 €			Bon état	
Timbales	LP Aspire	13" et 14" chrome shells	collège de la Morinie - Saint-Omer	230,00 €			Bon état	
Tom de 12 pouces sonor force 1007		1007	collège de la Morinie - Saint-Omer				Bon état	
Triangle		19CM	collège de la Morinie - Saint-Omer	4,00 €			Bon état	
Trombone	John Packer		collège de la Morinie - Saint-Omer	220,00 €			Neuf	
Trombone	John Packer		collège de la Morinie - Saint-Omer	220,00 €			Neuf	
Trombone	BANDS		collège de la Morinie - Saint-Omer	220,00 €			Bon état	
Trombone	BANDS		collège de la Morinie - Saint-Omer	220,00 €			Bon état	
Trombone	BANDS		collège de la Morinie - Saint-Omer	220,00 €			Bon état	
Trombone	BANDS		collège de la Morinie - Saint-Omer	220,00 €			Bon état	
Trombone	J.Michael	TB 450M	collège de la Morinie - Saint-Omer	220,00 €			Neuf	
Trombone	J.Michael		collège de la Morinie - Saint-Omer	220,00 €			Neuf	
Trompette	SML	TP500	collège de la Morinie - Saint-Omer	185,00 €	juil.-21	Complète	Bon état	Pompe de 3e bloquée, à vérifier
Trompette	SML	TP500	collège de la Morinie - Saint-Omer	185,00 €			Bon état	
Trompette	Bach		collège de la Morinie - Saint-Omer	400,00 €			Neuf	
Trompette	Yamaha	YTR2330	collège de la Morinie - Saint-Omer	400,00 €			Neuf	
Trompette		TP500	collège de la Morinie - Saint-Omer	185,00 €	juil.-21	Complète	A restaurer	1er piston et coulisse d'accord à vérifier
Trompette	J.Michael	TR 200A	collège de la Morinie - Saint-Omer	400,00 €			Neuf	
Trompette	J.Michael	TR 200A	collège de la Morinie - Saint-Omer	400,00 €			Neuf	
VIBRASLAP			collège de la Morinie - Saint-Omer				Bon état	
Wood blocks			collège de la Morinie - Saint-Omer	50,00 €			Bon état	
Xylophone	Adams	Soliste octave 35	collège de la Morinie - Saint-Omer	1 200,00 €				
Batterie			collège des 7 Vallées - Hesdin	295,00 €			Bon état	
Bongos			collège des 7 Vallées - Hesdin	220,00 €			Bon état	
Bugle			collège des 7 Vallées - Hesdin	248,33 €			Bon état	
Bugle			collège des 7 Vallées - Hesdin	248,33 €			Bon état	
Bugle			collège des 7 Vallées - Hesdin	248,33 €			Bon état	
Caisse claire			collège des 7 Vallées - Hesdin	95,00 €			Bon état	
Claves			collège des 7 Vallées - Hesdin	4,00 €			Bon état	
Cloches			collège des 7 Vallées - Hesdin				Bon état	
Cornet			collège des 7 Vallées - Hesdin	210,00 €			Bon état	
Cornet			collège des 7 Vallées - Hesdin	210,00 €			Bon état	
Cornet			collège des 7 Vallées - Hesdin	210,00 €			Bon état	
Cymbale 16"			collège des 7 Vallées - Hesdin	60,00 €			Bon état	
Euphonium			collège des 7 Vallées - Hesdin	595,00 €			Bon état	

Euphonium			collège des 7 Vallées - Hesdin	595,00 €			Bon état	
Euphonium			collège des 7 Vallées - Hesdin	595,00 €			Bon état	
Euphonium			collège des 7 Vallées - Hesdin	595,00 €			Bon état	
Jam block			collège des 7 Vallées - Hesdin				Bon état	se décroche un peu
Maracas			collège des 7 Vallées - Hesdin	8,25 €			Bon état	
Surdo			collège des 7 Vallées - Hesdin	167,00 €			Bon état	peau un peu impactée
Surdo	Meinl	SUB22AM	collège des 7 Vallées - Hesdin	315,83 €			Neuf	
Timbales			collège des 7 Vallées - Hesdin	230,00 €			Bon état	
Triangle			collège des 7 Vallées - Hesdin	4,00 €			Bon état	
Trombone	John Packer		collège des 7 Vallées - Hesdin	220,00 €			Bon état	
Trombone	John Packer		collège des 7 Vallées - Hesdin	220,00 €			Bon état	
Trombone	John Packer		collège des 7 Vallées - Hesdin	220,00 €			Bon état	
Trompette			collège des 7 Vallées - Hesdin	200,00 €			Bon état	
Trompette			collège des 7 Vallées - Hesdin	200,00 €			Bon état	
Trompette			collège des 7 Vallées - Hesdin	200,00 €			Bon état	
Trompette	J.Michael	TR 200A	collège des 7 Vallées - Hesdin	400,00 €			Neuf	
Wood blocks			collège des 7 Vallées - Hesdin	50,00 €			Bon état	
Baguettes			collège Diderot - Dainville	6,00 €			HS	Baguettes
Baryton	John Packer	1738MKII	collège Diderot - Dainville	595,00 €			A restaurer	Débosselage pompe 3e piston, nettoyage pistons
Baryton	John Packer	1738MKII	collège Diderot - Dainville	595,00 €			A restaurer	Pistons bloqués et nettoyage + coulisses
Baryton	mtp	2314G	collège Diderot - Dainville	800,00 €			Neuf	
Baryton	mtp	2314G	collège Diderot - Dainville	800,00 €			Neuf	
Baryton	MTP	231-5	collège Diderot - Dainville	800,00 €			Neuf	
Batterie	Pearl	Export EXX725BRC-31	collège Diderot - Dainville	665,83 €			Neuf	
Bugle	John Packer	JP175	collège Diderot - Dainville	495,00 €			A restaurer	Pistons bloqués
Bugle	John Packer	JP175	collège Diderot - Dainville	495,00 €			A restaurer	Nettoyage pompes et pistons
Bugle	John Packer	JP175	collège Diderot - Dainville	495,00 €			HS	Pistons bloqués, coulisses, vernis
Bugle	Jupiter	JFH1100R	collège Diderot - Dainville	746,00 €			Neuf	
Bugle	mtp	100GII	collège Diderot - Dainville	495,00 €			Neuf	
Bugle	mtp	100GII	collège Diderot - Dainville	495,00 €			Neuf	
Caisse Claire	PDP by DW	PD805155	collège Diderot - Dainville	186,67 €			Neuf	
Cornet	John Packer	071MKII	collège Diderot - Dainville	210,00 €			A restaurer	Nettoyage pompes et pistons
Cornet	John Packer	071MKII	collège Diderot - Dainville	210,00 €			A restaurer	Nettoyage pompes et pistons
Cornet	John Packer	071MKII	collège Diderot - Dainville	210,00 €			A restaurer	Piston 1 bruyant, pistons 2,3 et nettoyage
Cornet	John Packer	071MKII	collège Diderot - Dainville	210,00 €			Neuf	
Cornet	Yamaha	2330	collège Diderot - Dainville	584,00 €			Neuf	
Euphonium	John Packer	174MKII	collège Diderot - Dainville	595,00 €			Bon état	Rien à faire
Euphonium	John Packer	174MKII	collège Diderot - Dainville	595,00 €			HS	Nettoyage pistons, débosselage partie inférieure, graissage coulisses Boîte HS

Euphonium	John Packer	174MKII	collège Diderot - Dainville	595,00 €		HS	Nettoyage pistons, débosselage partie inférieure, graissage coulisses Boîte HS
Euphonium	mtp	JBEP 1150L	collège Diderot - Dainville	1 100,00 €		Neuf	
Percussions	Ambassador		collège Diderot - Dainville			HS	Peaux caisse claire
Percussions	Pinstripe		collège Diderot - Dainville			HS	Peaux de Batterie
Trombone	John Packer	031 D8 0816	collège Diderot - Dainville	220,00 €		HS	Nettoyage coulisse Débosselage de la pompe d'accord
Trombone	John Packer	031 D8 0812	collège Diderot - Dainville	220,00 €		A restaurer	Nettoyage coulisse Débosselage de la pompe d'accord
Trombone	John Packer	031 D12 0779	collège Diderot - Dainville	220,00 €		HS	Nettoyage coulisse Débosselage de la pompe d'accord, entretien pompe d'accord
Trombone	Alysée		collège Diderot - Dainville	220,00 €		A restaurer	Nettoyage coulisse, débosselage pompe accord Manque caoutchouc pose coulisse
Trombone	Bach	TB 501	collège Diderot - Dainville	300,00 €		Neuf	
Trombone	Bach	TB 502	collège Diderot - Dainville	300,00 €		Neuf	
Trombone	Bach	TB 503	collège Diderot - Dainville	300,00 €		Neuf	
Trompette	John Packer	JP051	collège Diderot - Dainville	195,00 €		A restaurer	Nettoyage pistons
Trompette	John Packer	JP051	collège Diderot - Dainville	195,00 €		Bon état	
Trompette	John Packer	JP051	collège Diderot - Dainville	195,00 €		A restaurer	Nettoyage pistons
Trompette	John Packer	JP051	collège Diderot - Dainville	195,00 €		A restaurer	Pompes bloquées
Trompette	John Packer	JP051	collège Diderot - Dainville	195,00 €		A restaurer	Pistons et nettoyage
Trompette	John Packer	JP051	collège Diderot - Dainville	195,00 €		A restaurer	Nettoyage
Trompette	Bach	TR650	collège Diderot - Dainville	400,00 €		Neuf	Stock SM
Trompette	Yamaha	YTR2330	collège Diderot - Dainville	400,00 €		Neuf	
Trompette	Yamaha	2330	collège Diderot - Dainville	400,00 €		Neuf	
Baryton	Besson	1000 series	collège du Pays de l'Alloeu - Laventie	1 140,00 €		Bon état	(nouvelle boîte trop petite)
Baryton	Besson	1000 series	collège du Pays de l'Alloeu - Laventie	1 140,00 €		Bon état	
Baryton	Besson	1000 series	collège du Pays de l'Alloeu - Laventie	1 140,00 €		A restaurer	Soudure de la branche d'embouchure à refaire
Baryton	mtp	ETH2314G	collège du Pays de l'Alloeu - Laventie	800,00 €		Neuf	
Batterie	Pearl	Export EXX725BRC-31	collège du Pays de l'Alloeu - Laventie	665,83 €		Neuf	
Bugle	Aristocrat	FH600	collège du Pays de l'Alloeu - Laventie	248,33 €		A restaurer	Pompe de ré bloquée
Bugle	Aristocrat	FH600	collège du Pays de l'Alloeu - Laventie	248,33 €		Bon état	
Bugle	mtp		collège du Pays de l'Alloeu - Laventie	495,00 €		Neuf	
Caisse claire	Basics		collège du Pays de l'Alloeu - Laventie	95,00 €		A restaurer	Timbre cassé
Caisse claire	Basics		collège du Pays de l'Alloeu - Laventie	95,00 €		Bon état	
Caisse claire	CB Drums	Spserie	collège du Pays de l'Alloeu - Laventie	95,00 €		Bon état	
Caisse Claire	PDP by DW	PD805156	collège du Pays de l'Alloeu - Laventie	186,67 €		Neuf	

Charleston	Paiste	101 Brass	collège du Pays de l'Alloeu - Laventie				Bon état	
Chimes			collège du Pays de l'Alloeu - Laventie	80,00 €			Bon état	
Congas (paire)	Meinl	Eye liner range	collège du Pays de l'Alloeu - Laventie	300,00 €			Bon état	
cornet	SML	CO50	collège du Pays de l'Alloeu - Laventie	192,00 €			Bon état	
Cornet	SML	CO50	collège du Pays de l'Alloeu - Laventie	192,00 €			Bon état	
Cymbales (kit)	Paiste	101 brass	collège du Pays de l'Alloeu - Laventie	450,00 €			Bon état	
Euphonium	SML	EU50	collège du Pays de l'Alloeu - Laventie	535,00 €			A restaurer	Extérieur piqueté et cabossé mais fonctionne
Euphonium	SML	EU50	collège du Pays de l'Alloeu - Laventie	535,00 €			A restaurer	Extérieur piqueté et cabossé mais fonctionne
Euphonium	mtp	JBEP 1150L	collège du Pays de l'Alloeu - Laventie	1 100,00 €			Neuf	
Euphonium	mtp	JBEP 1150L	collège du Pays de l'Alloeu - Laventie	1 100,00 €			Neuf	
Euphonium	MTP	115 Sib	collège du Pays de l'Alloeu - Laventie	1 100,00 €			Neuf	
Glockenspiel	Ross USA		collège du Pays de l'Alloeu - Laventie	190,00 €			A restaurer	Abîmé (lamelles vétustes)
Glockenspiel	Jupiter		collège du Pays de l'Alloeu - Laventie	300,00 €			Bon état	
Glockenspiel	Bergerault	GS	collège du Pays de l'Alloeu - Laventie	578,33 €			Neuf	
Grosse caisse	CB Drums	SP série	collège du Pays de l'Alloeu - Laventie				Bon état	
Timbales	LP Aspire	13" et 14" chrome shells	collège du Pays de l'Alloeu - Laventie	230,00 €			Bon état	
Tom alto	CB Drums		collège du Pays de l'Alloeu - Laventie				Bon état	
Tom Basse	CB Drums		collège du Pays de l'Alloeu - Laventie				Bon état	
Tom médium	United percussion		collège du Pays de l'Alloeu - Laventie				A restaurer	Potable
Trombone	Bach	TB501D	collège du Pays de l'Alloeu - Laventie	300,00 €			Neuf	
Trombone	Besson	1000 series	collège du Pays de l'Alloeu - Laventie	300,00 €			Bon état	Extérieur vétuste, mais fonctionne
Trombone	Besson	1000 series	collège du Pays de l'Alloeu - Laventie	300,00 €			Bon état	
Trombone	Besson	1000 series	collège du Pays de l'Alloeu - Laventie	300,00 €			Bon état	
Trombone	Besson	1000 series	collège du Pays de l'Alloeu - Laventie	300,00 €			A restaurer	Ressort de pompe à eau défectueux, sinon OK
Trombone	Bach	TB 504	collège du Pays de l'Alloeu - Laventie	300,00 €			Neuf	
Trombone	Bach	TB 505	collège du Pays de l'Alloeu - Laventie	300,00 €			Neuf	
Trompette	SML	TP500	collège du Pays de l'Alloeu - Laventie	185,00 €			A restaurer	Pompe de ré et pompe d'accord bloquées
Trompette	SML	TP500	collège du Pays de l'Alloeu - Laventie	185,00 €			Bon état	
Trompette	Yamaha	YTR2330	collège du Pays de l'Alloeu - Laventie	400,00 €			Neuf	
Trompette	Yamaha	2330	collège du Pays de l'Alloeu - Laventie	400,00 €			Neuf	
Xylophone	Adams	Soliste octave 35	collège du Pays de l'Alloeu - Laventie	1 200,00 €			A restaurer	Vétuste, housse arrachée.
Xylophone	Bergerault	XPC35	collège du Pays de l'Alloeu - Laventie	1 315,83 €			Neuf	
Baryton	MTP	231-6	collège François Mitterand - Théroane	800,00 €			Neuf	
Baryton	MTP	231-7	collège François Mitterand - Théroane	800,00 €			Neuf	
Bugle	SML	600	collège François Mitterand - Théroane	248,33 €			Bon état	Appartient au collège
Bugle	SML	600	collège François Mitterand - Théroane	248,33 €			Bon état	Appartient au collège
Bugle	John Packer	JP175	collège François Mitterand - Théroane	495,00 €	sept.-19		Bon état	
Bugle	John Packer	JP175	collège François Mitterand - Théroane	495,00 €	sept.-19		Bon état	
Bugle	John Packer	JP175	collège François Mitterand - Théroane	495,00 €	sept.-19		Bon état	
Cornet	John Packer		collège François Mitterand - Théroane	210,00 €	sept.-19		Bon état	

Cornet	John Packer		collège François Mitterand - Théroouane	210,00 €	sept.-19		Bon état	
Cornet	John Packer		collège François Mitterand - Théroouane	210,00 €	sept.-19		Bon état	
Cornet	Roy Benson		collège François Mitterand - Théroouane	210,00 €			Bon état	Appartient au collège
Cornet	Roy Benson		collège François Mitterand - Théroouane	210,00 €			Bon état	Appartient au collège
Cornet	Roy Benson		collège François Mitterand - Théroouane	210,00 €			Bon état	Appartient au collège
Euphonium	Roy Benson		collège François Mitterand - Théroouane	XX			Bon état	Appartient au collège
Euphonium	Roy Benson		collège François Mitterand - Théroouane	XX			Bon état	Appartient au collège
Trombone	John Packer		collège François Mitterand - Théroouane	220,00 €	sept.-19		Bon état	
Trombone	John Packer		collège François Mitterand - Théroouane	220,00 €	sept.-19		Bon état	
Trombone	SML	TB 50	collège François Mitterand - Théroouane	524,25 €	sept.-19		Bon état	
Trombone	SML	TB 50	collège François Mitterand - Théroouane	524,25 €	sept.-19		A restaurer	Bosses pompe d'accord
Trombone	SML	TB 50	collège François Mitterand - Théroouane	524,25 €			Bon état	Appartient au collège
Trombone	SML	TB 50	collège François Mitterand - Théroouane	524,25 €			Bon état	Appartient au collège
Trombone	SML	TB 50	collège François Mitterand - Théroouane	524,25 €			Bon état	Appartient au collège
Trombone	Alysée		collège François Mitterand - Théroouane	220,00 €	sept.-19		Bon état	
Trombone	Alysée		collège François Mitterand - Théroouane	220,00 €	sept.-19		A restaurer	Quelques bosses
Trombone	Bach	TB 506	collège François Mitterand - Théroouane	300,00 €			Neuf	
Trombone	Bach	TB 507	collège François Mitterand - Théroouane	300,00 €			Neuf	
Trompette	SML	TP500	collège François Mitterand - Théroouane	185,00 €			Bon état	Appartient au collège
Trompette	SML	TP500	collège François Mitterand - Théroouane	185,00 €			Bon état	Appartient au collège
Trompette	SML	TP500	collège François Mitterand - Théroouane	185,00 €			Bon état	Appartient au collège
Trompette	SML	TP500	collège François Mitterand - Théroouane	185,00 €			Bon état	Appartient au collège
Trompette	John Packer	JP 051	collège François Mitterand - Théroouane	195,00 €	sept.-19		Bon état	
Trompette	John Packer	JP 051	collège François Mitterand - Théroouane	195,00 €	sept.-19		Bon état	
Trompette	John Packer	JP 051	collège François Mitterand - Théroouane	195,00 €	sept.-19		Bon état	
Tuba	John Packer		collège François Mitterand - Théroouane		sept.-19		A restaurer	Quelques bosses
Tuba	John Packer		collège François Mitterand - Théroouane		sept.-19		A restaurer	Pistons à nettoyer
Tuba	John Packer		collège François Mitterand - Théroouane		sept.-19		A restaurer	Pistons à nettoyer
Tuba	John Packer		collège François Mitterand - Théroouane		sept.-19		A restaurer	Pistons à nettoyer
Baguettes bois			collège Gabriel de la Gorce - Hucqueliens	6,00 €				
Baguettes souples			collège Gabriel de la Gorce - Hucqueliens	6,00 €				
Baryton	John Packer	JP173MKII	collège Gabriel de la Gorce - Hucqueliens	595,00 €	sept.-20			
Baryton	John Packer	JP173MKII	collège Gabriel de la Gorce - Hucqueliens	595,00 €	sept.-20			
Baryton	mtp	231-4	collège Gabriel de la Gorce - Hucqueliens	800,00 €			Neuf	
Baryton	mtp	231-4	collège Gabriel de la Gorce - Hucqueliens	800,00 €			Neuf	
Batterie	CB Drums		collège Gabriel de la Gorce - Hucqueliens	295,00 €				
Bongos	Fuzeau		collège Gabriel de la Gorce - Hucqueliens	220,00 €				
Bugle	John Packer	JP175	collège Gabriel de la Gorce - Hucqueliens	495,00 €	sept.-20			
Bugle	John Packer	JP175	collège Gabriel de la Gorce - Hucqueliens	495,00 €	sept.-20			
Bugle			collège Gabriel de la Gorce - Hucqueliens	495,00 €	sept.-20			Levante embouchure A.Courtois
Bugle			collège Gabriel de la Gorce - Hucqueliens	495,00 €			Neuf	
Caisse claire + pied	Remo		collège Gabriel de la Gorce - Hucqueliens	95,00 €				
Cloche simple	Stagg		collège Gabriel de la Gorce - Hucqueliens					
Cornet	John Packer	JP071MKII	collège Gabriel de la Gorce - Hucqueliens	210,00 €	sept.-20			
Cornet	John Packer	JP071MKII	collège Gabriel de la Gorce - Hucqueliens	210,00 €	sept.-20			
Cornet	John Packer	JP071MKII	collège Gabriel de la Gorce - Hucqueliens	210,00 €	sept.-20			
Cornet			collège Gabriel de la Gorce - Hucqueliens	210,00 €			Neuf	
Cymbales (Kit)	Paiste	101 brass	collège Gabriel de la Gorce - Hucqueliens	450,00 €				
Euphonium	John Packer	174MKII	collège Gabriel de la Gorce - Hucqueliens	595,00 €	sept.-20			

Euphonium	John Packer	174MKII	collège Gabriel de la Gorce - Hucqueliens	595,00 €	sept.-20		
Cymbales (kit)	Planet Z		collège Gabriel de la Gorce - Hucqueliens	450,00 €			
Maracas	Izzo		collège Gabriel de la Gorce - Hucqueliens	8,25 €			
Pied Charleston	Sabian		collège Gabriel de la Gorce - Hucqueliens				
Pied cymbale			collège Gabriel de la Gorce - Hucqueliens				
Pied multiple accroche			collège Gabriel de la Gorce - Hucqueliens				
Stand bongos	Fuzeau		collège Gabriel de la Gorce - Hucqueliens				
Surdo	Izzo		collège Gabriel de la Gorce - Hucqueliens	167,00 €			
Tambourin			collège Gabriel de la Gorce - Hucqueliens	45,00 €			
Timbales			collège Gabriel de la Gorce - Hucqueliens	230,00 €			
Triangle			collège Gabriel de la Gorce - Hucqueliens	4,00 €			
Trombone	John Packer		collège Gabriel de la Gorce - Hucqueliens	220,00 €	sept.-20		
Trombone	John Packer		collège Gabriel de la Gorce - Hucqueliens	220,00 €	sept.-20		
Trombone	John Packer		collège Gabriel de la Gorce - Hucqueliens	220,00 €	sept.-20		
Trompette	John Packer	JP051	collège Gabriel de la Gorce - Hucqueliens	195,00 €	sept.-20		
Trompette	John Packer	JP051	collège Gabriel de la Gorce - Hucqueliens	195,00 €	sept.-20		
Trompette	John Packer	JP051	collège Gabriel de la Gorce - Hucqueliens	195,00 €			
Trompette	J.Michael	TR 200A	collège Gabriel de la Gorce - Hucqueliens	400,00 €			Neuf
Wood blocks			collège Gabriel de la Gorce - Hucqueliens	50,00 €			
Baguettes			collège Jacques Brel - Fruges	6,00 €			Bon état
Baguettes			collège Jacques Brel - Fruges	6,00 €			Bon état
Baryton	John Packer		collège Jacques Brel - Fruges	595,00 €			Bon état
Baryton	John Packer		collège Jacques Brel - Fruges	595,00 €			Bon état
Baryton	J.Michael	TH 650	collège Jacques Brel - Fruges	800,00 €			Neuf
Baryton	J.Michael	TH 650	collège Jacques Brel - Fruges	800,00 €			Neuf
Batterie	CB Drums		collège Jacques Brel - Fruges	295,00 €			Bon état
Bongos			collège Jacques Brel - Fruges	220,00 €			Bon état
Bugle	John Packer	JP175	collège Jacques Brel - Fruges	495,00 €			Bon état
Bugle	John Packer	JP175	collège Jacques Brel - Fruges	495,00 €			Bon état
Bugle	John Packer	JP175	collège Jacques Brel - Fruges	495,00 €			Bon état
Caisse claire			collège Jacques Brel - Fruges	95,00 €			Bon état
Cloches			collège Jacques Brel - Fruges				Bon état
Cornet	John Packer		collège Jacques Brel - Fruges	210,00 €			Bon état
Cornet	John Packer		collège Jacques Brel - Fruges	210,00 €			Bon état
Cornet	John Packer		collège Jacques Brel - Fruges	210,00 €			Bon état
Cornet	J.Michael	CT 420	collège Jacques Brel - Fruges	210,00 €			Neuf
Cymbale crash			collège Jacques Brel - Fruges	60,00 €			Bon état
cymbales (kit)			collège Jacques Brel - Fruges	450,00 €			Bon état
Euphonium	John PACKER	174MKII	collège Jacques Brel - Fruges	595,00 €			Bon état
Euphonium	John PACKER	174MKII	collège Jacques Brel - Fruges	595,00 €			Bon état
Jeu de cloche résine			collège Jacques Brel - Fruges				Bon état
Maracas			collège Jacques Brel - Fruges	8,25 €			Bon état
Pied charleston			collège Jacques Brel - Fruges				Bon état
ped cymbale			collège Jacques Brel - Fruges				Bon état
Pied multiple accroche			collège Jacques Brel - Fruges				Bon état
Stand bongos			collège Jacques Brel - Fruges				Bon état
Surdo			collège Jacques Brel - Fruges	167,00 €			Bon état
Tambourin			collège Jacques Brel - Fruges	45,00 €			Bon état
Timbales			collège Jacques Brel - Fruges	230,00 €			Bon état
Triangle			collège Jacques Brel - Fruges	4,00 €			Bon état
Trombone	John Packer		collège Jacques Brel - Fruges	220,00 €			Bon état

Trombone	John Packer		collège Jacques Brel - Fruges	220,00 €		Bon état
Trombone	John Packer		collège Jacques Brel - Fruges	220,00 €		Bon état
Trombone	Bach	TB 508	collège Jacques Brel - Fruges	300,00 €		Neuf
Trombone	Bach	TB 509	collège Jacques Brel - Fruges	300,00 €		Neuf
Trompette	John PACKER	JP051	collège Jacques Brel - Fruges	195,00 €		Bon état
Trompette	John PACKER	JP051	collège Jacques Brel - Fruges	195,00 €		Bon état
Trompette	John PACKER	JP051	collège Jacques Brel - Fruges	195,00 €		Bon état
Wood blocks			collège Jacques Brel - Fruges	50,00 €		Bon état
Baguettes			collège Jean Jaurès et République - Calais	6,00 €		Bon état
Baryton	John Packer		collège Jean Jaurès et République - Calais	595,00 €		Bon état
Baryton	John Packer		collège Jean Jaurès et République - Calais	595,00 €		Bon état
Baryton	mtp	ETH2314G	collège Jean Jaurès et République - Calais	800,00 €		Neuf
Batterie	CB Drums		collège Jean Jaurès et République - Calais	295,00 €		Bon état
Bongos	Club salsa		collège Jean Jaurès et République - Calais	220,00 €		Bon état
Bugle	John Packer	JP175	collège Jean Jaurès et République - Calais	495,00 €		Bon état
Bugle	John Packer	JP175	collège Jean Jaurès et République - Calais	495,00 €		Bon état
Bugle	John Packer	JP175	collège Jean Jaurès et République - Calais	495,00 €		Bon état
Caisse claire	Pure Séries		collège Jean Jaurès et République - Calais	95,00 €		Bon état
Claves			collège Jean Jaurès et République - Calais	4,00 €		Bon état
Cloche a gogo (3 sons)			collège Jean Jaurès et République - Calais	25,00 €		Bon état
Cornet	John Packer	JP071MKII	collège Jean Jaurès et République - Calais	210,00 €		Bon état
Cornet	John Packer	JP071MKII	collège Jean Jaurès et République - Calais	210,00 €		Bon état
Cornet	John Packer	JP071MKII	collège Jean Jaurès et République - Calais	210,00 €		Bon état
Cornet	John Packer	JP071MKII	collège Jean Jaurès et République - Calais	210,00 €		Neuf
cymbales (kit)	CB Drums		collège Jean Jaurès et République - Calais	450,00 €		Bon état
Euphonium	John Packer	V80274	collège Jean Jaurès et République - Calais	595,00 €		Bon état
Euphonium	John Packer	V80337	collège Jean Jaurès et République - Calais	595,00 €		Bon état
Mailloches surdo		paires	collège Jean Jaurès et République - Calais	13,00 €		Bon état
Poliblocks + pied + baguettes	Tycoon		collège Jean Jaurès et République - Calais	195,00 €		Bon état
Surdo	Izzo		collège Jean Jaurès et République - Calais	167,00 €		Bon état
Tabouret de batterie	CB Drums		collège Jean Jaurès et République - Calais	100,00 €		Bon état
Tambourin			collège Jean Jaurès et République - Calais	45,00 €		Bon état
Timbales	Basix		collège Jean Jaurès et République - Calais	230,00 €		Bon état
Triangle			collège Jean Jaurès et République - Calais	4,00 €		Bon état
Trombone	John Packer	D180598	collège Jean Jaurès et République - Calais	220,00 €		Bon état
Trombone	John Packer	D73891	collège Jean Jaurès et République - Calais	220,00 €		Bon état
Trombone	John Packer	D120290	collège Jean Jaurès et République - Calais	220,00 €		Bon état
Trombone	Bach	TB501D	collège Jean Jaurès et République - Calais	300,00 €		Neuf
Trombone	Bach	TB501D	collège Jean Jaurès et République - Calais	300,00 €		Neuf
Trombone	Bach	TB 510	collège Jean Jaurès et République - Calais	300,00 €		Neuf
Trombone	Bach	TB 511	collège Jean Jaurès et République - Calais	300,00 €		Neuf
Trompette	John Packer	JP051	collège Jean Jaurès et République - Calais	195,00 €		Bon état
Trompette	John Packer	JP051	collège Jean Jaurès et République - Calais	195,00 €		Bon état
Trompette	John Packer	JP051	collège Jean Jaurès et République - Calais	195,00 €		Bon état
Trompette	Yamaha	YTR2330	collège Jean Jaurès et République - Calais	400,00 €		Neuf
Trompette	Yamaha	2330	collège Jean Jaurès et République - Calais	400,00 €		Neuf
Xylophone	Bergerault	3,5 octaves	collège Jean Jaurès et République - Calais	1 050,00 €		Bon état
Xylophone	Bergerault	XPC35	collège Jean Jaurès et République - Calais	1 315,83 €		Neuf
Baryton	John Packer		collège Jean Zay - Lens	595,00 €		Bon état
Baryton	John Packer		collège Jean Zay - Lens	595,00 €		Bon état

Baryton	mtp	ETH2314G	collège Jean Zay - Lens	800,00 €			Neuf	
Baryton	mtp	ETH2314G	collège Jean Zay - Lens	800,00 €			Neuf	
Batterie	CB Drums		collège Jean Zay - Lens	295,00 €			Bon état	
Boomwhackers	Fuzeau	78034	collège Jean Zay - Lens	82,50 €			Neuf	
Bugle	John Packer	JP 175	collège Jean Zay - Lens	495,00 €			Bon état	
Bugle	John Packer	JP 175	collège Jean Zay - Lens	495,00 €			Bon état	
Congas (paire)	LP Aspire		collège Jean Zay - Lens	300,00 €			Bon état	
Cornet	Alysée		collège Jean Zay - Lens	210,00 €			Bon état	
Cornet	Alysée		collège Jean Zay - Lens	210,00 €			Bon état	
Cornet	Alysée		collège Jean Zay - Lens	210,00 €			Bon état	
Euphonium	John Packer	174MKII	collège Jean Zay - Lens	595,00 €			Bon état	
Euphonium	John Packer	174MKII	collège Jean Zay - Lens	595,00 €			Bon état	
Euphonium	mtp	JBEP 1150L	collège Jean Zay - Lens	1 100,00 €			Neuf	
Euphonium	mtp	JBEP 1150L	collège Jean Zay - Lens	1 100,00 €			Neuf	
Glockenspiel	Yamaha	YG250D	collège Jean Zay - Lens	578,33 €			Neuf	
Gong	Meinl	Wind Gong 55cm	collège Jean Zay - Lens	100,00 €			Neuf	
timbales créoles	BASIX		collège Jean Zay - Lens	230,00 €			Bon état	
Tone block	LP Aspire		collège Jean Zay - Lens				Bon état	
Trombone	Alysée		collège Jean Zay - Lens	220,00 €			Bon état	
Trombone	Bach	TB501D	collège Jean Zay - Lens	300,00 €			Neuf	
Trombone	Bach	TB501D	collège Jean Zay - Lens	300,00 €			Neuf	
Trombone	Alysée		collège Jean Zay - Lens	220,00 €			Bon état	
Trombone	Alysée		collège Jean Zay - Lens	220,00 €			Bon état	
Trombone	Alysée		collège Jean Zay - Lens	220,00 €			Bon état	
Trompette	Yamaha	YTR2330	collège Jean Zay - Lens	400,00 €			Neuf	
Trompette	Yamaha	YTR2330	collège Jean Zay - Lens	400,00 €			Neuf	
Trompette	Alysée		collège Jean Zay - Lens	200,00 €			Bon état	
Trompette	Alysée		collège Jean Zay - Lens	200,00 €			Bon état	
Trompette	Alysée		collège Jean Zay - Lens	200,00 €			Bon état	
Wind chime	Club salsa		collège Jean Zay - Lens				Neuf	
xylophone	Yamaha		collège Jean Zay - Lens	1 200,00 €			Bon état	
Baryton	John Packer	JP173MKII	collège Maxence Van der Meersch - Le Touquet Paris Plage	595,00 €			Bon état	
Baryton	John Packer	JP173MKII	collège Maxence Van der Meersch - Le Touquet Paris Plage	595,00 €			Bon état	
Baryton	J.Michael	TH 650	collège Maxence Van der Meersch - Le Touquet Paris Plage	800,00 €			Neuf	
Bugle	John Packer	JP175	collège Maxence Van der Meersch - Le Touquet Paris Plage	248,33 €			Bon état	
Bugle	John Packer	JP175	collège Maxence Van der Meersch - Le Touquet Paris Plage	248,33 €			Bon état	
Bugle	John Packer	JP175	collège Maxence Van der Meersch - Le Touquet Paris Plage	248,33 €			Bon état	
Caisse Claire	Pure Séries		collège Maxence Van der Meersch - Le Touquet Paris Plage	95,00 €			Bon état	
Caisse Claire	Pure Séries		collège Maxence Van der Meersch - Le Touquet Paris Plage	95,00 €			Bon état	
Congas (paire)	Meinl	HC512WRB 11" et 12"	collège Maxence Van der Meersch - Le Touquet Paris Plage	300,00 €			Bon état	
Cornet	John Packer	JP071MKII	collège Maxence Van der Meersch - Le Touquet Paris Plage	210,00 €			Bon état	

Cornet	John Packer	JP071MKII	collège Maxence Van der Meersch - Le Touquet Paris Plage	210,00 €			Bon état	
Cornet	John Packer	JP071MKII	collège Maxence Van der Meersch - Le Touquet Paris Plage	210,00 €			Bon état	
Cornet	John Packer	JP171SW	collège Maxence Van der Meersch - Le Touquet Paris Plage	210,00 €			A restaurer	Branche tordue suite à une chute
Cymbales avec pieds	Inconnue		collège Maxence Van der Meersch - Le Touquet Paris Plage	60,00 €			Bon état	
Cymbales avec pieds	Inconnue		collège Maxence Van der Meersch - Le Touquet Paris Plage	60,00 €			Bon état	
Euphonium	John Packer	174MKII	collège Maxence Van der Meersch - Le Touquet Paris Plage	595,00 €			A restaurer	Pavillon très abimé (tordu)
Euphonium	John Packer	174MKII	collège Maxence Van der Meersch - Le Touquet Paris Plage	595,00 €			Bon état	Etui HS
Set de cloches sur pied	Inconnue		collège Maxence Van der Meersch - Le Touquet Paris Plage				Bon état	
Surdo	LP Aspire	LP3020	collège Maxence Van der Meersch - Le Touquet Paris Plage	167,00 €			Bon état	
Timbales	LP Aspire	13" et 14" chrome shells	collège Maxence Van der Meersch - Le Touquet Paris Plage	230,00 €			Bon état	
Tom Basse	Remo		collège Maxence Van der Meersch - Le Touquet Paris Plage				Bon état	
Trombone	John Packer	JP 031	collège Maxence Van der Meersch - Le Touquet Paris Plage	220,00 €			Bon état	
Trombone	John Packer	JP 031	collège Maxence Van der Meersch - Le Touquet Paris Plage	220,00 €			Bon état	
Trombone	John Packer	JP 031	collège Maxence Van der Meersch - Le Touquet Paris Plage	220,00 €			Bon état	
Trombone	John Packer	JP 031	collège Maxence Van der Meersch - Le Touquet Paris Plage	220,00 €			Bon état	
Trombone	J.Michael	TB 450M	collège Maxence Van der Meersch - Le Touquet Paris Plage	300,00 €			Neuf	
Trompette	John Packer	JP051	collège Maxence Van der Meersch - Le Touquet Paris Plage	195,00 €			Bon état	
Trompette	John Packer	JP051	collège Maxence Van der Meersch - Le Touquet Paris Plage	195,00 €			Bon état	
Trompette	John Packer	JP051	collège Maxence Van der Meersch - Le Touquet Paris Plage	195,00 €			Bon état	
Trompette	Yamaha	2330	collège Maxence Van der Meersch - Le Touquet Paris Plage	400,00 €			Neuf	
Trompette	Yamaha	2330	collège Maxence Van der Meersch - Le Touquet Paris Plage	400,00 €			Neuf	
Baryton	John Packer	JP 173 MKI	collège Salengro - St Pol sur Ternoise	595,00 €			Bon état	
Baryton	John Packer	JP 173	collège Salengro - St Pol sur Ternoise	595,00 €			Bon état	
Baryton	J.Michael	TH 650	collège Salengro - St Pol sur Ternoise	800,00 €			Neuf	
Batterie	TAMA		collège Salengro - St Pol sur Ternoise	295,00 €			Bon état	
Bongos	stagg		collège Salengro - St Pol sur Ternoise	220,00 €			Bon état	
Bugle	John Packer	JP 175	collège Salengro - St Pol sur Ternoise	248,33 €			Bon état	
Bugle	John Packer	JP 175	collège Salengro - St Pol sur Ternoise	248,33 €		2018-2019 ? pistons, nettoyage	Bon état	

Bugle	John Packer	JP 175	collège Salengro - St Pol sur Ternoise	248,33 €			Bon état	
Cloches			collège Salengro - St Pol sur Ternoise				Bon état	
Cornet	John Packer	JP 171 SW	collège Salengro - St Pol sur Ternoise	210,00 €			Bon état	
Cornet	John Packer	JP 171 SW	collège Salengro - St Pol sur Ternoise	210,00 €			Bon état	
Cornet	John Packer	JP 171 MKI	collège Salengro - St Pol sur Ternoise	210,00 €		? 2015 soudure	Bon état	
Cornet	J.Michael	CT 420	collège Salengro - St Pol sur Ternoise	210,00 €			Neuf	
Euphonium	John Packer	174MKII	collège Salengro - St Pol sur Ternoise	595,00 €			Bon état	
Euphonium	John Packer	174MKII	collège Salengro - St Pol sur Ternoise	595,00 €		? 2018-2019 pistons, nettoyage		
Euphonium	J.Michael	EU 1500	collège Salengro - St Pol sur Ternoise	1 100,00 €			Neuf	
Grosse caisse	GOPE		collège Salengro - St Pol sur Ternoise				Bon état	
Timbales	LP Aspire	13" et 14" chrome shells	collège Salengro - St Pol sur Ternoise	230,00 €			Bon état	
Trombone	John Packer	JP 031	collège Salengro - St Pol sur Ternoise	220,00 €		? 2018-2019 bosse, nettoyage	Bon état	
Trombone	John Packer	JP 031	collège Salengro - St Pol sur Ternoise	220,00 €		? 2018-2019 bosse, nettoyage	Bon état	
Trombone	John Packer	JP 031	collège Salengro - St Pol sur Ternoise	220,00 €		? 2018-2019 bosse, nettoyage	Bon état	
Trombone	J.Michael	TB 450M	collège Salengro - St Pol sur Ternoise	300,00 €			Neuf	
Trompette	John Packer	JP 051	collège Salengro - St Pol sur Ternoise	195,00 €			Bon état	
Trompette	John Packer	JP 051	collège Salengro - St Pol sur Ternoise	195,00 €			Bon état	
Trompette	John Packer	JP 051	collège Salengro - St Pol sur Ternoise	195,00 €			Bon état	
Trompette	J.Michael	TR 200A	collège Salengro - St Pol sur Ternoise	400,00 €			Neuf	
Wood blocks			collège Salengro - St Pol sur Ternoise	50,00 €			Bon état	
Baguettes			collège Simone Signoret - Bruay la Buissière	6,00 €			HS	
Baryton	John Packer	JP 173 SMKII	collège Simone Signoret - Bruay la Buissière	595,00 €			A restaurer	Moyen
Baryton	John Packer	JP 173 SMKII	collège Simone Signoret - Bruay la Buissière	595,00 €			A restaurer	Moyen
Baryton	J.Michael	TH 650	collège Simone Signoret - Bruay la Buissière	800,00 €			Neuf	
Baryton	J.Michael	TH 650	collège Simone Signoret - Bruay la Buissière	800,00 €			Neuf	
Baryton	J.Michael	TH 650	collège Simone Signoret - Bruay la Buissière	800,00 €			Neuf	
Baryton	J.Michael	TH 650	collège Simone Signoret - Bruay la Buissière	800,00 €			Neuf	
Batterie	CB Drums		collège Simone Signoret - Bruay la Buissière	295,00 €			A restaurer	vieillissant
Batterie	Pearl	Export EXX725BRC-31	collège Simone Signoret - Bruay la Buissière	665,83 €			Neuf	
Bongos	Club salsa		collège Simone Signoret - Bruay la Buissière	220,00 €			Bon état	
Bugle	John Packer	JP 175	collège Simone Signoret - Bruay la Buissière	248,33 €			Bon état	
Bugle	John Packer	JP 175	collège Simone Signoret - Bruay la Buissière	248,33 €			Bon état	
Bugle	John Packer	JP 175	collège Simone Signoret - Bruay la Buissière	248,33 €			Bon état	
Cloche a gogo (3 sons)			collège Simone Signoret - Bruay la Buissière	25,00 €			Bon état	
Cornet	John Packer	JP 071 MKII	collège Simone Signoret - Bruay la Buissière	210,00 €			Bon état	
Cornet	John Packer	JP 071 MKII	collège Simone Signoret - Bruay la Buissière	210,00 €			Bon état	
Cornet	John Packer	JP 071 MKII	collège Simone Signoret - Bruay la Buissière	210,00 €			Bon état	
Cymbale crash	Stagg		collège Simone Signoret - Bruay la Buissière	60,00 €			Bon état	
Euphonium	John Packer	174MKII	collège Simone Signoret - Bruay la Buissière	595,00 €		Moyen	A restaurer	
Euphonium	John Packer	174MKII	collège Simone Signoret - Bruay la Buissière	595,00 €		Moyen	A restaurer	
jam block	Tycoon		collège Simone Signoret - Bruay la Buissière				Bon état	
Sons			collège Simone Signoret - Bruay la Buissière					

Sons			collège Simone Signoret - Bruay la Buisnière				
Surdo	Izzo		collège Simone Signoret - Bruay la Buisnière	167,00 €			Bon état
Tambourin			collège Simone Signoret - Bruay la Buisnière	45,00 €			Bon état
Trombone	John Packer	JP 031	collège Simone Signoret - Bruay la Buisnière	220,00 €	Moyen		A restaurer
Trombone	John Packer	JP 031	collège Simone Signoret - Bruay la Buisnière	220,00 €	Moyen		A restaurer
Trombone	SML	TB 50	collège Simone Signoret - Bruay la Buisnière	524,25 €	Mauvais état		A restaurer
Trombone	J.Michael	TB 450M	collège Simone Signoret - Bruay la Buisnière	300,00 €			Neuf
Trombone	Bach	TB 512	collège Simone Signoret - Bruay la Buisnière	300,00 €			Neuf
Trombone	Bach	TB 513	collège Simone Signoret - Bruay la Buisnière	300,00 €			Neuf
Trompette	John Packer	JP 051	collège Simone Signoret - Bruay la Buisnière	195,00 €			Bon état
Trompette	John Packer	JP 051	collège Simone Signoret - Bruay la Buisnière	195,00 €			Bon état
Trompette	John Packer	JP 051	collège Simone Signoret - Bruay la Buisnière	195,00 €			Bon état
Tuba	SML	4 pistons	collège Simone Signoret - Bruay la Buisnière				Bon état
Tuba	SML	4 pistons	collège Simone Signoret - Bruay la Buisnière		Très moyen		Bon état
Xylophone	Premier		collège Simone Signoret - Bruay la Buisnière	1 200,00 €			Bon état
Baryton	John Packer	JP174MKII	collège Youri Gagarine - Montigny en Gohelle	595,00 €			Bon état
Baryton	John Packer	JP174MKII	collège Youri Gagarine - Montigny en Gohelle	595,00 €			Bon état
Batterie	CB Drums		collège Youri Gagarine - Montigny en Gohelle	295,00 €			Bon état
Bugle			collège Youri Gagarine - Montigny en Gohelle	248,33 €			Bon état
Bugle			collège Youri Gagarine - Montigny en Gohelle	248,33 €			Bon état
Bugle			collège Youri Gagarine - Montigny en Gohelle	248,33 €			Bon état
Congas (paire)	Meinl	HC555NT	collège Youri Gagarine - Montigny en Gohelle	300,00 €			Neuf
Cornet	John Packer	JP071MKII	collège Youri Gagarine - Montigny en Gohelle	210,00 €			Bon état
Cornet	John Packer	JP071MKII	collège Youri Gagarine - Montigny en Gohelle	210,00 €			Bon état
Cornet	John Packer	JP071MKII	collège Youri Gagarine - Montigny en Gohelle	210,00 €			Bon état
Cornet	John Packer	JP071MKII	collège Youri Gagarine - Montigny en Gohelle	210,00 €			Bon état
Cornet	John Packer	JP071MKII	collège Youri Gagarine - Montigny en Gohelle	210,00 €			Bon état
Euphonium	SML	EU50	collège Youri Gagarine - Montigny en Gohelle	535,00 €			Bon état
Euphonium	John Packer	174MKII	collège Youri Gagarine - Montigny en Gohelle	595,00 €			Bon état
Euphonium	John Packer	174MKII	collège Youri Gagarine - Montigny en Gohelle	595,00 €			Bon état
Surdo	LP Aspire	LP3020	collège Youri Gagarine - Montigny en Gohelle	167,00 €			Bon état
Trompette	John Packer	JP051	collège Youri Gagarine - Montigny en Gohelle	195,00 €			Bon état
Trompette	John Packer	JP051	collège Youri Gagarine - Montigny en Gohelle	195,00 €			Bon état
Trompette	Alysée		collège Youri Gagarine - Montigny en Gohelle	200,00 €			Bon état
Trompette	Alysée		collège Youri Gagarine - Montigny en Gohelle	200,00 €			Bon état
Trompette	Yamaha	2330	collège Youri Gagarine - Montigny en Gohelle	400,00 €			Neuf
Xylophone	Yamaha	YX135	collège Youri Gagarine - Montigny en Gohelle	1 200,00 €			Bon état
Timbales	LP Aspire	13" et 14" chrome shells	DAC - 37 rue du temple, 62000 Arras	230,00 €			Neuf
Trombone			DAC - 37 rue du temple, 62000 Arras	300,00 €			Neuf

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Réussites Citoyennes
Direction des Affaires Culturelles
Bureau Administratif et Financier

RAPPORT N°32

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 4 JUILLET 2022

CONVENTION DE PARTENARIAT 2022-2023 POUR LE DISPOSITIF ' ORCHESTRE AU COLLÈGE '

1/ Le cadre du projet

Acteur majeur de l'égalité des chances et de la démocratisation culturelle, le Département du Pas-de-Calais développe depuis 2010 un dispositif d'éducation artistique à destination des collégiens de son territoire : « Orchestre au collège ».

Ce dispositif est développé dans le cadre du schéma départemental des enseignements et des pratiques artistiques adopté en 2006 et régulièrement renouvelé. Favorisant « l'accès à la culture pour tous » grâce au partenariat avec les collectivités locales, les établissements d'enseignements artistiques ainsi que les collèges, le Département du Pas-de-Calais permet aux élèves de son territoire de se constituer une culture personnelle riche tout en développant leur pratique artistique et en découvrant le vivier culturel départemental.

Le dispositif « Orchestre au collège » consiste à initier les enfants néophytes à la pratique instrumentale des cuivres et percussions par le biais de méthodes d'apprentissage collectives basées sur l'oralité. Les effets socio-éducatifs induits sont notables.

2/ L'accompagnement du Département

En 2010, la Commission Permanente a décidé la mise à disposition d'instruments de musique sur deux sites expérimentaux. Depuis, le Conseil départemental a validé l'élargissement du dispositif à de nouveaux partenaires volontaires répartis sur l'ensemble des territoires, pour un total de 16 collèges et 14 établissements d'enseignement artistique (conservatoires et écoles de musiques) participant en 2022 (cf. liste en annexe 3).

Le Département coordonne ce dispositif et intervient dans l'acquisition et la mise à disposition d'un instrumentarium d'un peu plus de 480 instruments pour 350 élèves répartis dans 15 classes orchestre (dont 1 partagée par 2 collèges de Calais), dans le cadre d'un prêt avec une convention de partenariat établie entre le Département et les partenaires :

collège et établissements d'enseignements artistiques.

Par ailleurs, dans le cadre du conventionnement, les élèves disposent de leur instrument de musique hors du collège de référence. Cette offre a permis à de nombreux élèves d'améliorer leur pratique en amateur et de la partager avec leur famille.

Ce dispositif représente un budget départemental annuel de 30 000 euros d'investissement pour les acquisitions d'instruments et de 9 000 euros de fonctionnement pour leur réparation et entretien.

3/ Les partenaires du dispositif

Pour chaque dispositif, une collectivité et son établissement d'enseignement artistique ainsi que le ou les collèges partenaires portent conjointement le projet pédagogique.

Dans chaque établissement, une vingtaine d'élèves en moyenne bénéficie de l'accompagnement de leur professeur d'éducation musicale ainsi que de 2 à 3 professeurs instrumentistes issus des établissements d'enseignements artistiques du territoire ciblé.

Avec près de 2 à 4 concerts dans et hors les murs du collège selon les établissements, les élèves sont valorisés dans et par leur pratique. Public privilégié de ces concerts d'enfants le plus souvent éloignés de l'offre culturelle, les familles sont ainsi touchées par l'action proposée et sensibilisées à la question artistique.

Toutefois, en 2014, une expérimentation limitée a permis la mise en place d'un orchestre en l'absence d'école de musique locale partenaire. Le Département porte alors le projet pédagogique jusqu'à ce qu'un partenaire de l'enseignement artistique territorial puisse prendre le relai (ne concerne plus que le collège de l'Alloeu à Laventie).

4/ Les instruments

Dans le cadre du partenariat, le Département s'engage à entretenir le parc instrumental du dispositif. Un inventaire est tenu à jour en collaboration avec l'équipe pédagogique de chaque établissement ; il répertorie l'état des instruments et les réparations à effectuer. Certains instruments vieillissants sont remplacés chaque année par ordre de vétusté. Le choix a été fait d'investir dans des instruments de milieu de gamme, voire de gamme professionnelle, afin de compter sur une durabilité et une robustesse assurée. Cela valorise le dispositif auprès des élèves et prouve l'engagement du Département dans l'avenir de la pratique de ces jeunes musiciens. Les réparations possibles sur les autres instruments sont effectuées, également à la charge du Département, durant les vacances d'été.

La liste des instruments mis à disposition pour chacun des dispositifs « Orchestre au collège » est précisée en annexe 5 et jointe aux conventions de partenariat.

5/ Le renouvellement des conventions

En 2018, le Conseil départemental a voté son dernier volet triennal du schéma départemental des enseignements et des pratiques artistiques pour la période 2018-2021, renforçant notamment le dispositif « Orchestre au collège ». Actuellement en cours de refonte dans une dynamique de concertation plus affirmée, le prochain schéma ne sera pas adopté avant la rentrée 2022. Pour l'année 2022-2023, il convient donc d'adopter une convention transitoire pour les « orchestres au collège ».

Les conventions de partenariat tripartites ou quadripartites (en cas d'orchestre partagé par 2 collèges comme à Calais) sont conclues entre :

- Le Département en charge de la coordination, de l'achat et de l'entretien du parc instrumental,
- L'établissement d'enseignement artistique qui forme et finance les heures effectuées par l'équipe pédagogique (sauf pour le collège de l'Alloeu à

Laventie),

- Le ou les collèges qui mettent à disposition les moyens logistiques afin de mener à bien le dispositif au sein de leur établissement.

Ainsi, il vous est proposé de valider les conventions de partenariat annuelles 2022-2023 pour le dispositif « Orchestre au collège », selon les conditions évoquées dans le présent rapport et les projets repris en annexe.

Il convient de statuer sur cette affaire et le cas échéant :

- Valider les conventions de partenariat type pour l'année transitoire 2022-2023, dans les termes des projets type joints en annexe 1 (Département, 1 établissement d'enseignement artistique, 1 collège), annexe 2 (Département, 1 établissement d'enseignement artistique, 2 collèges) et annexe 3 (Département, 1 collège),

- Et de m'autoriser à signer, au nom et pour le compte du Département, avec les structures partenaires reprises en annexe 4, les conventions de partenariat dans les termes des projets type joints en annexe 1, 2 et 3.

La 3ème Commission - Education, Culture, Sport et Citoyenneté a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 21/06/2022.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil Départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY